

Evaluation du programme « Habiter Mieux »

Rapport régional Nord Pas de Calais
Décembre 2014



Premiers résultats de l'étude 1: Enquête auprès des propriétaires occupants



Objectifs et méthodologie

I – Le public bénéficiaire

- Le profil du public bénéficiaire
- L'état des logements avant les travaux

II – Les étapes de la mise en œuvre du programme Habiter Mieux

- Les canaux d'information et les attentes des bénéficiaires
- L'accompagnement
- Les travaux
- Le montage financier

III – L'impact du dispositif

- L'impact sur l'état des logements et les bénéfices perçus
- L'impact sur le comportement des bénéficiaires en matière de consommation d'énergie
- L'impact sur la sensation de froid et la santé des bénéficiaires
- *(Qu'est ce qui détermine la réalisation de travaux importants ? En attente des données de l'enquête instructeur)*



Objectifs et méthodologie



■ Les objectifs de l'évaluation

- Questionner la pertinence, l'efficacité, la valeur ajoutée et l'impact du programme
- Analyser la mise en œuvre du programme à l'échelle locale

■ Trois approches complémentaires et articulées

- Etude 1 : Une enquête par questionnaire autour de l'impact et de la perception de l'aide reçue par les propriétaires occupants bénéficiaires d'Habiter Mieux (CREDOC)
- Etude 2 : Huit monographies départementales destinées à analyser la mise en œuvre et le fonctionnement du programme (FORS)
- Etude 3 : Une approche comparative de l'impact d'Habiter Mieux dans le système des aides à la rénovation thermique (CREDOC-FORS)



■ Les cibles de l'enquête auprès des propriétaires occupants

2 types de propriétaires bénéficiaires ont été ciblés :

- Cible 1: propriétaires occupants ayant bénéficié des aides du programme Habiter Mieux et ayant réalisé les travaux
- Cible 2 : propriétaires occupants ayant obtenu un accord de financement mais n'ayant pas terminé les travaux au moment de l'enquête

■ Le mode de passation

Une interrogation des ménages lors d'entretiens téléphoniques d'une durée de 15 à 20 minutes.

■ Une enquête auprès des instructeurs de dossiers

Clôturée le 27 juin (taux de réponse d'environ 80%)

Une enquête par voie électronique auprès des instructeurs de dossiers pour compléter et préciser les informations recueillies auprès des propriétaires occupants ayant bénéficié d' « Habiter Mieux » (travaux effectués, aides et accompagnements reçus)



- **Enquête téléphonique réalisée en février 2014**
- **Questionnaire structuré autour de 4 grands thèmes**
 - Le profil des bénéficiaires
 - Les étapes de la mise en œuvre du programme HM (accompagnement, montage financier, déroulement des travaux...)
 - Les caractéristiques du logement avant/après les travaux
 - Les comportements en matière de gestion de l'énergie avant / après travaux
- **122 répondants interrogés dans le Nord-Pas-de-Calais**
 - Méthode des quotas
 - Redressement des données sur la variable « type de demandeur » (modeste / très modeste) : représentativité régionale
- **Des comparaisons avec les résultats nationaux**

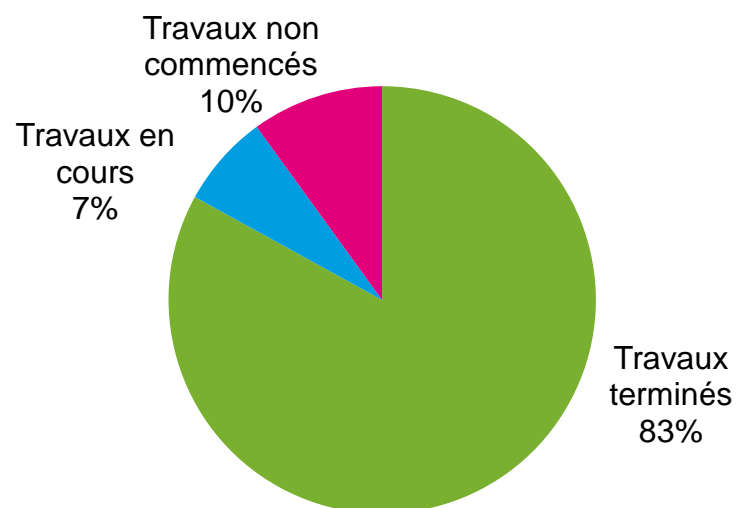
*Les comparaisons sont présentées dans des encadrés.
Les différences significatives le sont au seuil statistique de 5%*



■ Surreprésentation des bénéficiaires ayant engagé les travaux avant 2013

- Afin d'avoir le recul nécessaire à l'évaluation (ie. impact mesuré sur les bénéficiaires ayant terminé les travaux et ayant connu une période de chauffe)
- Plus des $\frac{3}{4}$ des répondants ont terminé les travaux

Etat d'avancement des travaux du programme Habiter Mieux



Plus souvent des travaux terminés que l'ensemble des ménages français bénéficiaires (72%).

Moins de travaux en cours : 7% contre 15%

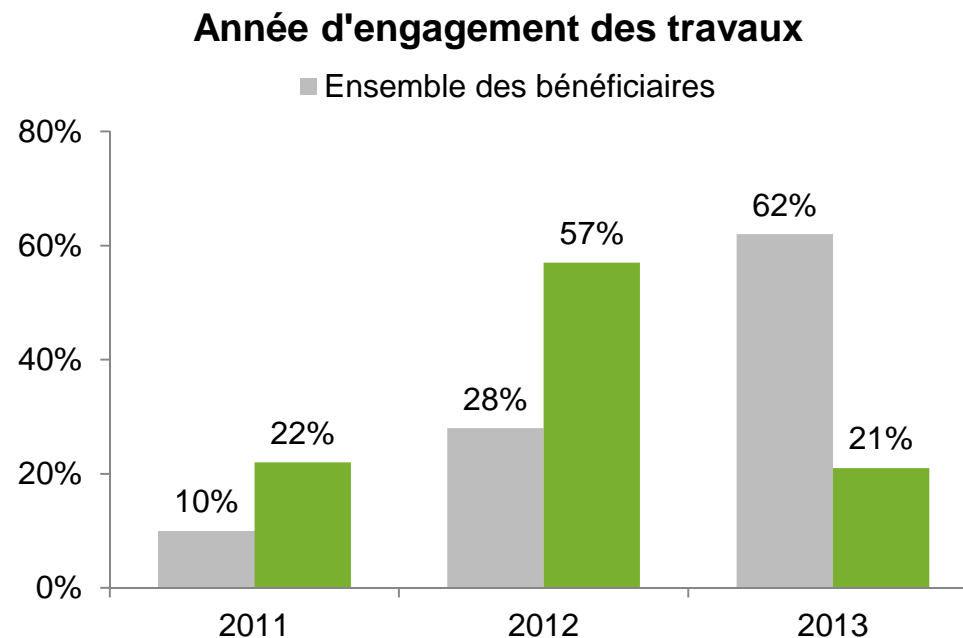
Dont $\frac{3}{4}$ a connu une période de chauffe après la fin des travaux (n=76)

Source : CREDOC / ANAH février 2014



■ Une surreprésentation des bénéficiaires ayant engagé les travaux avant 2013

Les travaux engagés en 2013 sont sous représentés dans le Nord Pas de Calais par rapport au national (21% contre 31%).



Source : CREDOC / ANAH février 2014

Champ : Ensemble des bénéficiaires NPDC : 2 084 bénéficiaires en janvier 2014

Enquêtés : 122 bénéficiaires interrogés



- Une surreprésentation des bénéficiaires très sociaux (ancienne réglementation)

Répartition des bénéficiaires selon les réglementations Anah

	Nouvelle réglementation		Ancienne réglementation	
	PO très modestes	PO modestes	PO très sociaux	PO modestes
Ensemble des bénéficiaires	75%	25%	61%	39%
Enquêtés	78%	22%	66%	34%
Enquêtés NPDC	91%	9%	70%	30%

Source : CREDOC / ANAH février 2014

Champ : Ensemble des bénéficiaires : 2 084 bénéficiaires en janvier 2014

Enquêtés : 122 bénéficiaires interrogés

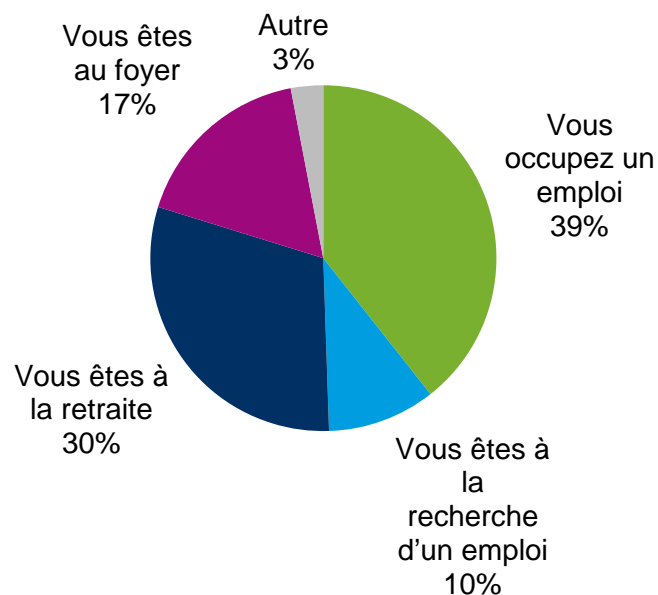


I.1 – Le profil du public bénéficiaire



- Un public bénéficiaire composé à 50% d'actifs et à un tiers de retraités, de catégorie socio-professionnelle inférieure (ouvrier, employé)

Quelle est votre situation professionnelle actuellement ?

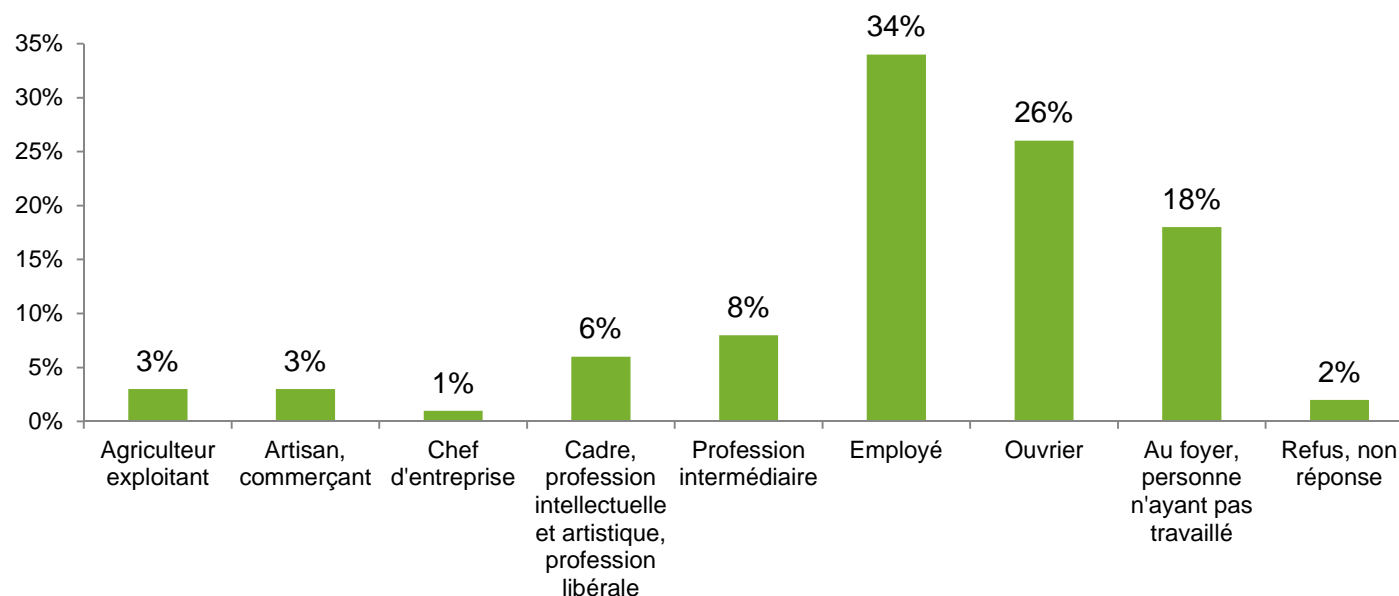


Source : CREDOC / ANAH février 2014

Moins de retraités en Nord Pas de Calais (30% contre 44% en France)

mais **plus de personnes au foyer** (17% contre 6%)

Quelle est (ou était) précisément votre profession ?



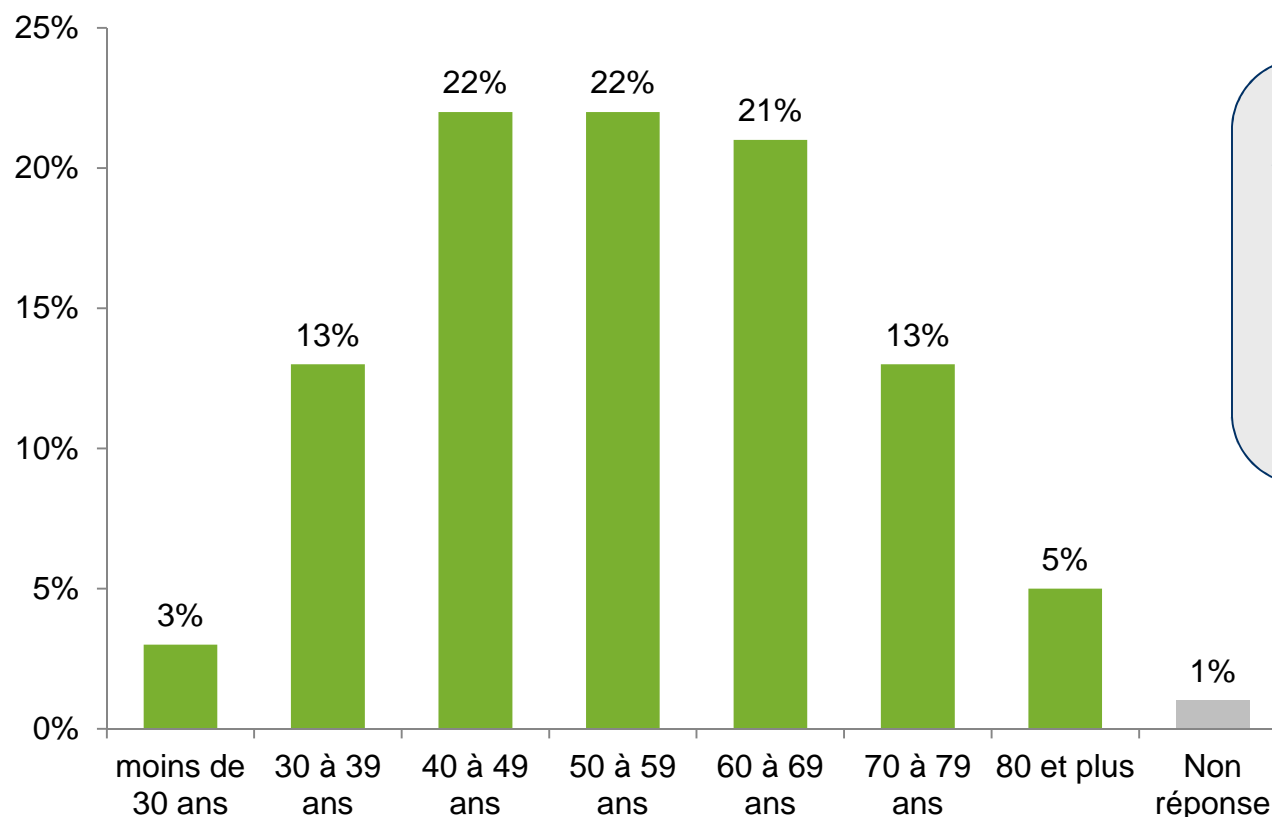
Source : CREDOC / ANAH février 2014

Pas de différence de profession hormis la plus forte présence de personnes au foyer (18% contre 7%)



■ 38% de bénéficiaires de moins de 50 ans et 39% de 60 ans et plus

Âge de la personne bénéficiaire



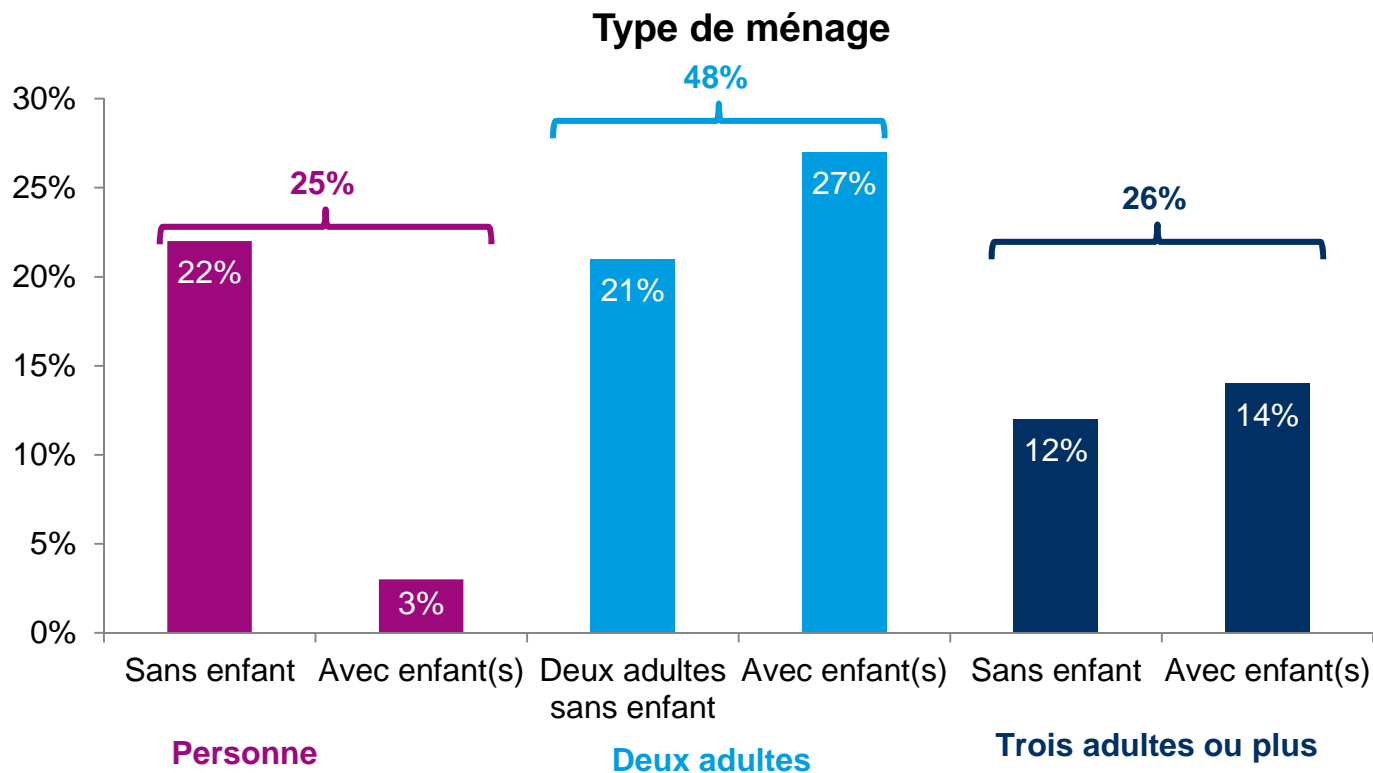
Une légère sous représentation des personnes de 80 ans et plus parmi les bénéficiaires du Nord Pas de Calais par rapport à l'ensemble des bénéficiaires (5% contre 11%).

L'âge moyen est plus faible parmi les bénéficiaires du Nord Pas de Calais (54,3 ans contre 58,4 ans).



■ **1/4 de personnes seules. Taille moyenne : 3,2 personnes.**

- Un quart de ménages complexes*
- 12% des ménages avec une personne handicapée



Plus forte représentation des couples avec 3 enfants ou plus parmi les bénéficiaires de la région : 14% contre 7% au national.

Une taille de ménage plus importante parmi les ménages du Nord Pas de Calais : 3,2 personnes par ménage contre 2,7 au national.

Pas de différence significative sur la présence de personnes handicapées.

Source : CREDOC / ANAH février 2014

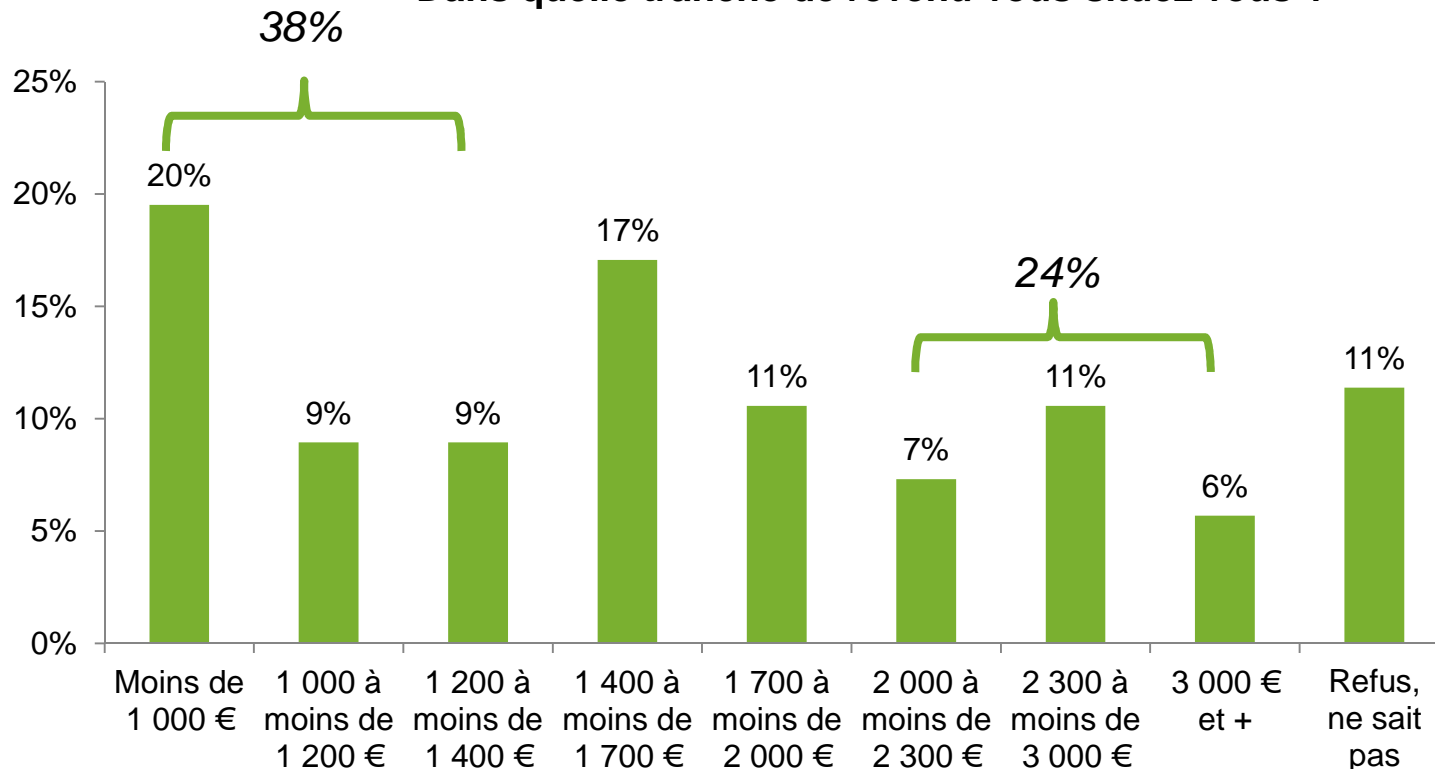


*D'après l'INSEE, « Les ménages complexes sont ceux qui comptent plus d'une famille ou plusieurs personnes isolées, ou toute autre combinaison de familles et personnes isolées). Ces ménages sont qualifiés de complexes dans la mesure où le type de lien (lien de parenté, liens amicaux, etc.) peut être très variable entre les personnes ; ils comportent notamment les ménages au sein desquels cohabitent plusieurs générations, ainsi que les personnes vivant en colocation, mais il est difficile de mettre en évidence une configuration type de ces ménages » <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/menage-complexe.htm>

- Un cinquième des foyers bénéficiaires ont des revenus mensuels inférieurs à 1 000 €.

Pas de différence significative au niveau de la distribution des revenus entre les résultats régionaux et nationaux.

Dans quelle tranche de revenu vous situez vous ?



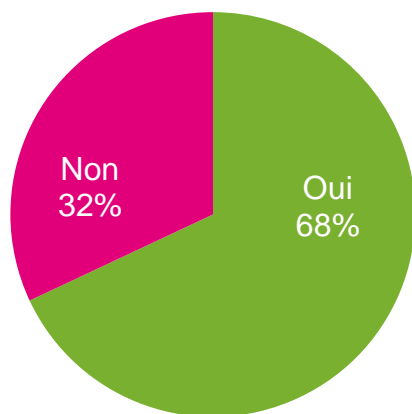
- Contrairement à ce qui est observé sur l'échantillon national pas de spécificité de l'échantillon Nord Pas de Calais en 2013

Source : CREDOC / ANAH février 2014

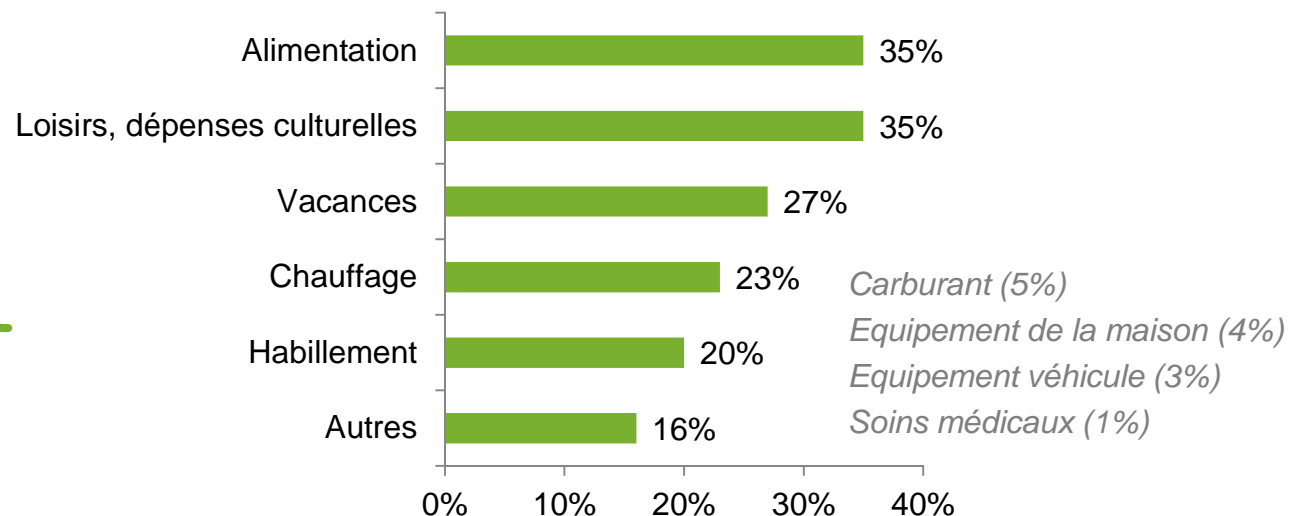


■ **Les deux-tiers des bénéficiaires s'imposent des restrictions : alimentation, loisirs, culture, vacances, habillement, mais aussi énergie**

Est-ce que vous êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions



Sur quels postes de dépenses êtes-vous obligé de vous imposer régulièrement des restrictions ?
(Réponses oui)



Source : CREDOC / ANAH février 2014

Source : CREDOC / ANAH février 2014

Champ : bénéficiaires déclarant s'imposer des restrictions (n=83)

Pas plus de restriction que l'ensemble des ménages français : 68% contre 75% au national

Mais quand il y a une restriction, elle porte moins souvent sur les loisirs et dépenses culturelles que pour l'ensemble de la population : 35% contre 50%



I.2 – L'état des logements avant les travaux



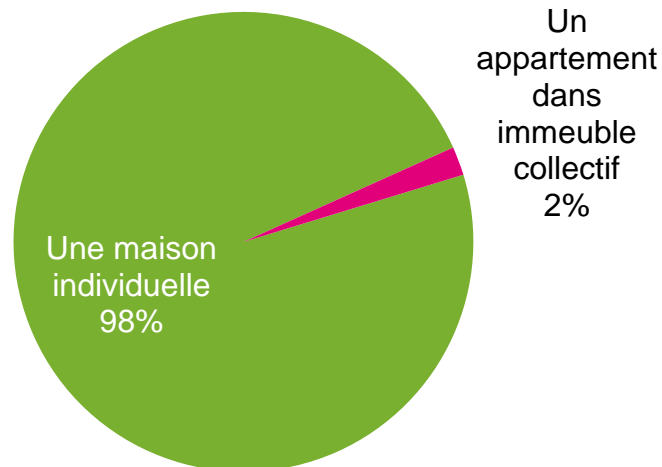
- La quasi-totalité des bénéficiaires vit dans une maison individuelle, le plus souvent en zone urbaine (la moitié) ou dans un bourg ou village.

Les ménages de la région vivent beaucoup plus souvent

- en centre ville : 35% contre 18% au national

- en zone urbaine : 53% contre 33% au national

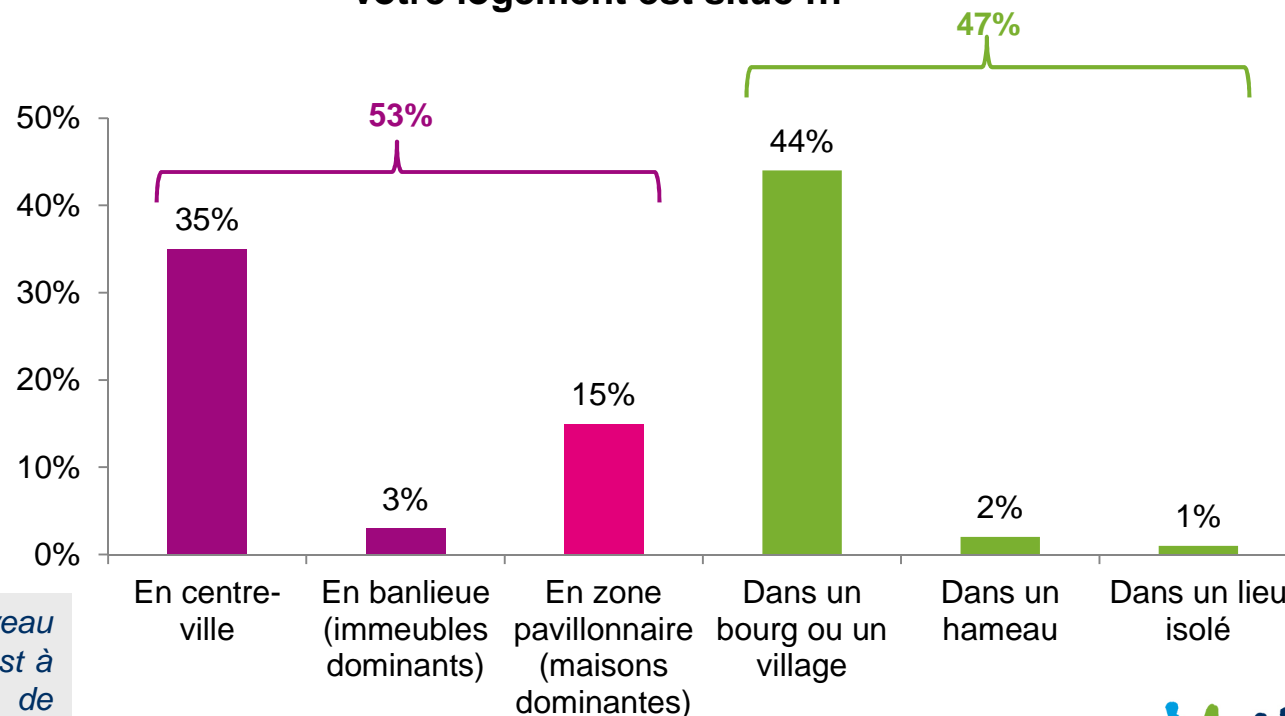
Votre logement est...



Source : CREDOC / ANAH février 2014

Un peu plus de maisons individuelles qu'au niveau national (98% contre 94%). Néanmoins ce résultat est à prendre avec précaution étant donné la faiblesse de l'effectif concernant les appartements.

Votre logement est situé ...

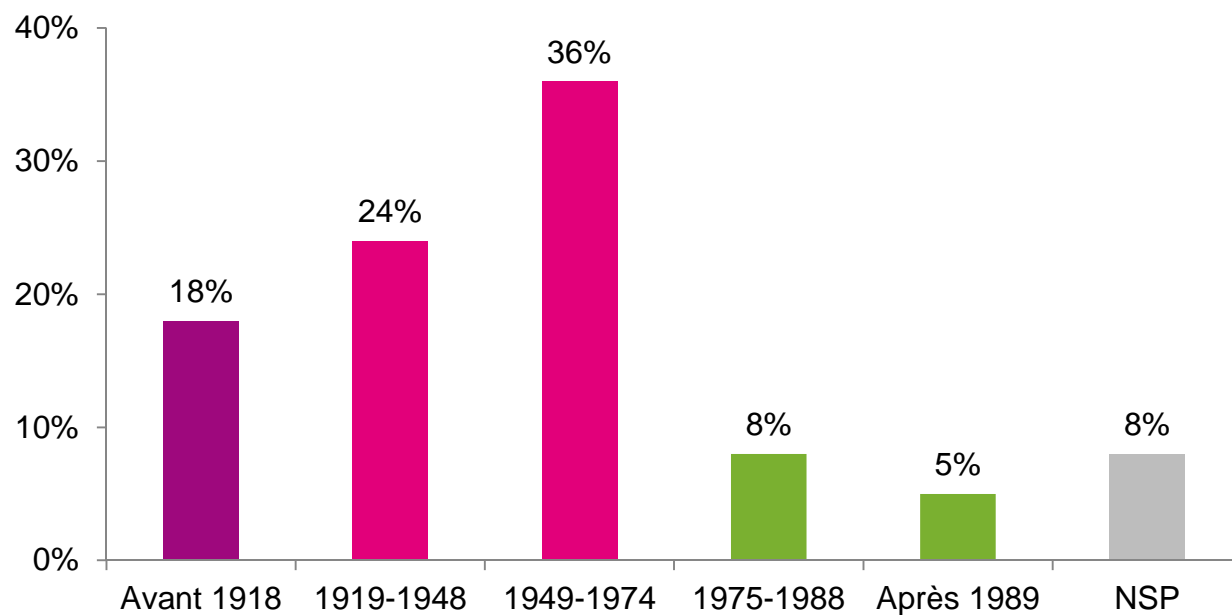


Source : CREDOC / ANAH février 2014



- Une majorité de logements anciens : plus de 4/10 avant 1948
- De l'ordre de 15% de logements post 1974 (50% PO France)

Quelle est la période de construction de votre maison ou de l'immeuble ?



Source : CREDOC / ANAH février 2014

1974 = premières réglementation thermiques

Les bénéficiaires du Nord Pas de Calais vivent :

- moins souvent dans des logements datant d'avant 1918 : 18% contre 32% au national
- plus souvent dans des logements datant d'entre 1919 et 1948 : 24% contre 11%.

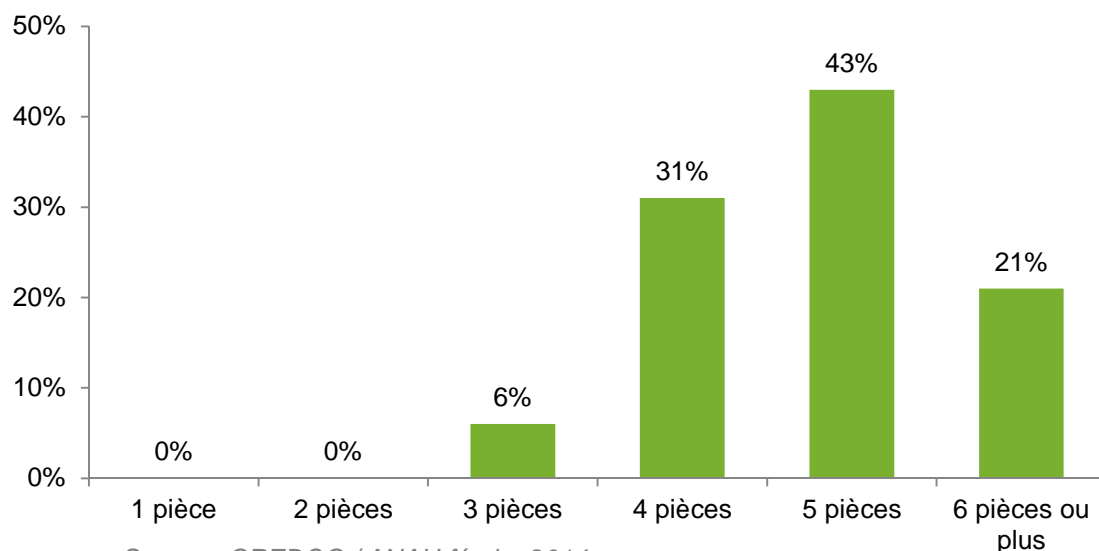
Finalement, même proportion d'habitation datant d'avant 1948 : 42% pour la région et 43% au national.



■ Des logements bien équipés et plutôt grands

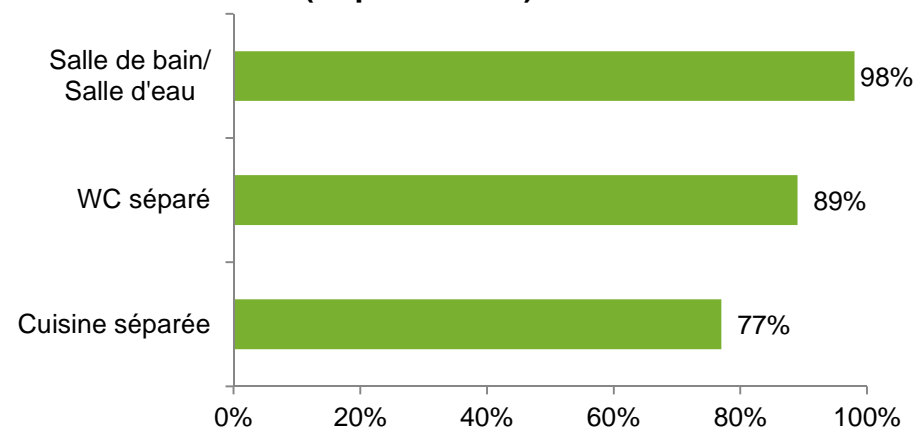
- Un logement sur 4 fait plus de 100 m²

Quel est le nombre de pièces principales de votre logement ? (chambre, salon, salle à manger)



Source : CREDOC / ANAH février 2014

Votre logement comporte-t-il les pièces suivantes ? (Réponses oui)



Source : CREDOC / ANAH février 2014

Plus souvent des logements de 5 pièces ou plus dans la région Nord Pas de Calais par rapport à la France entière : 64% contre 48%
Logiquement, **moins de logements de 1 à 3 pièces** : 6% contre 20%

Pas de différence significative au niveau de la surface habitable moyenne ni au niveau de la distribution de la surface habitable.

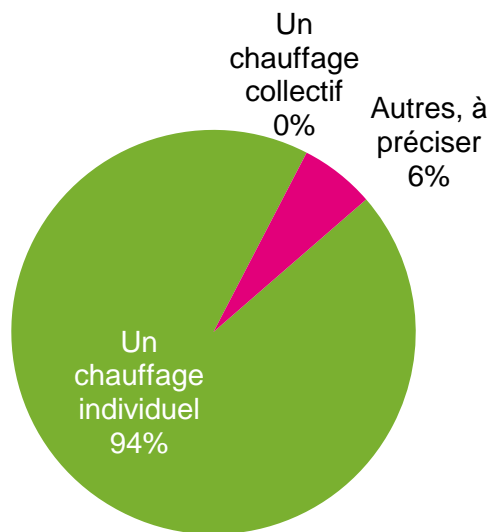
Ces taux d'équipement ne diffèrent pas des taux nationaux



■ Une chauffage individuel pour la quasi-totalité des bénéficiaires, et plus souvent au gaz

- La moitié au gaz naturel / gaz de ville
- Un sur cinq au fioul

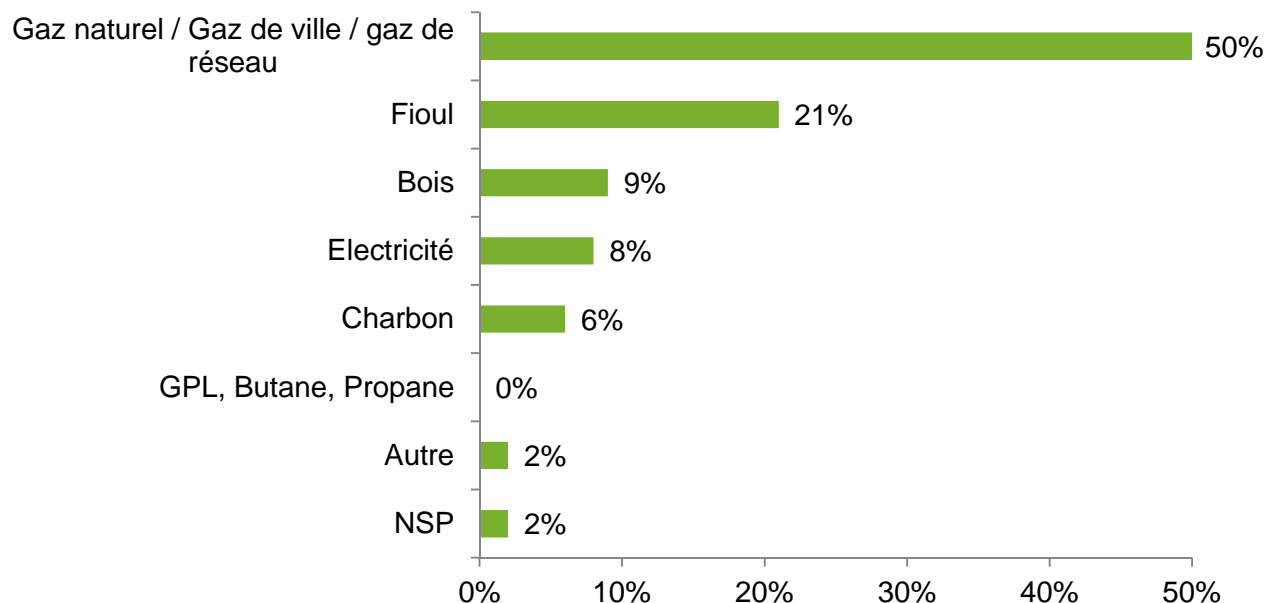
Avant les travaux, votre chauffage était-il ...



Source : CREDOC / ANAH février 2014

Pas de différence significative de type de chauffage par rapport aux résultats nationaux

Quelle était la source d'énergie principale de votre logement avant les travaux ?



Source : CREDOC / ANAH février 2014

Les ménages de la région **utilisent beaucoup plus souvent le gaz naturel** : 50% contre 24%.

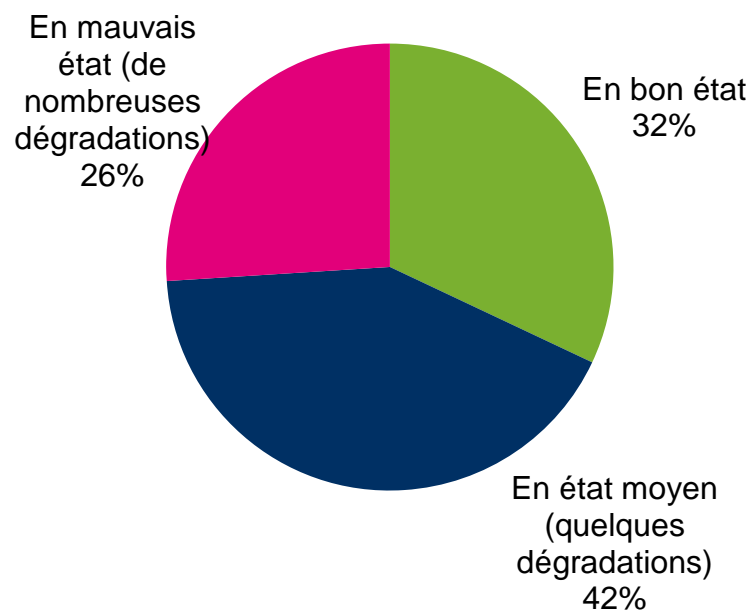
Au **détriment des autres sources** : Fioul (21% contre 34%), électricité (8% contre 16%), bois (9% contre 20%)

Légère sur-représentation du charbon (6% contre 1%) mais effectifs faibles.



■ Des logements présentant des dégradations, dont 1/4 en mauvais état

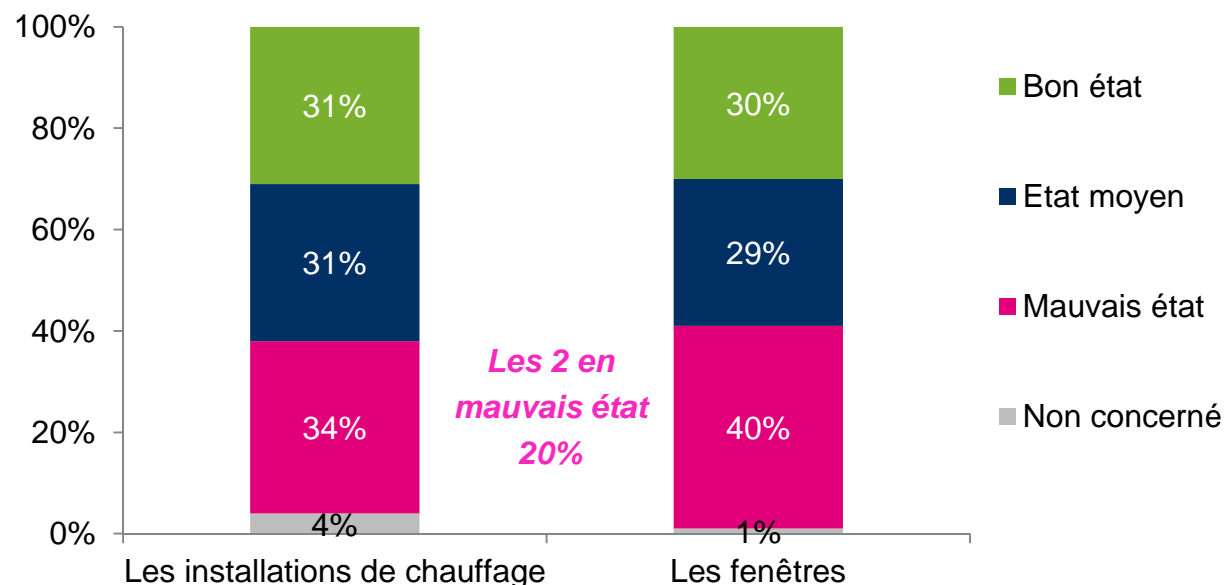
Avant la réalisation des travaux, quel était l'état général de votre logement ?



Source : CREDOC / ANAH février 2014

Pas de différence au niveau de l'état du logement par rapport aux résultats nationaux

Avant la réalisation des travaux quel était l'état de votre logement sur :



Source : CREDOC / ANAH février 2014

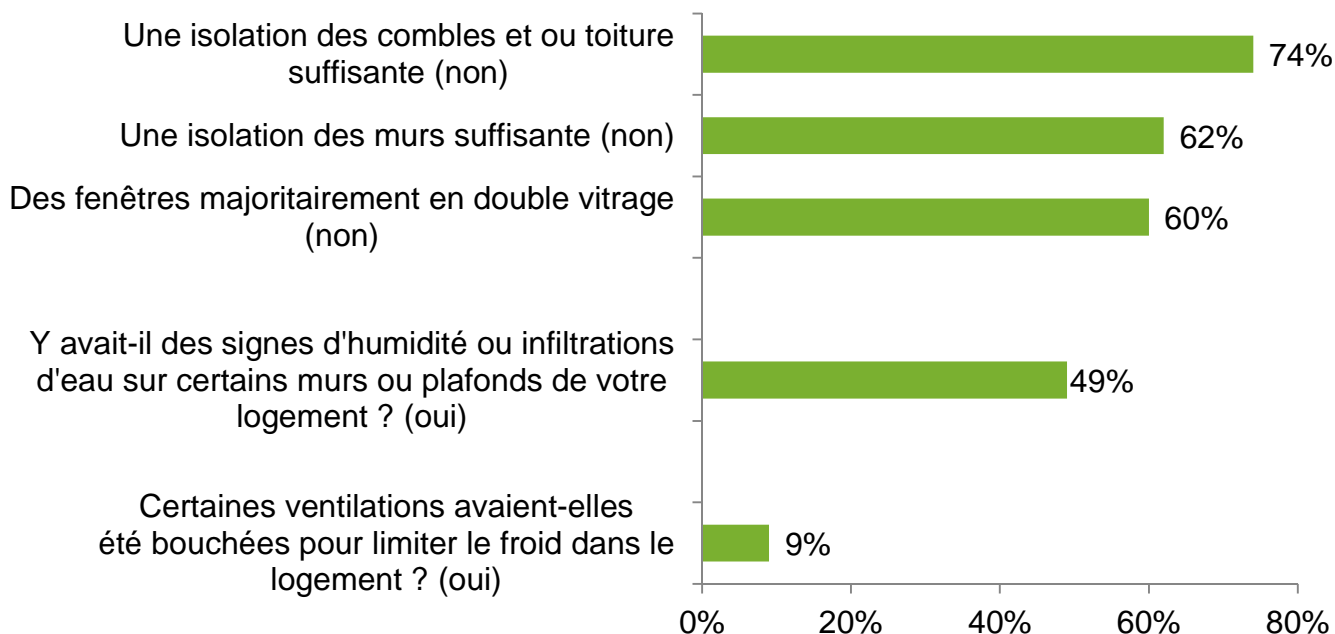
Pas de différence significatives pour l'état des installations de chauffage et des fenêtres avant les travaux.



■ De nombreux défauts en terme de qualité et de confort

- Rarement adaptés aux situations de handicap ou de perte d'autonomie
- 4/5 présentent une isolation insuffisante, près de 9/10 classés en DPE E, F ou G
- La moitié présente des signes d'humidité

Avant les travaux, votre logement présentait-il...



81% des logements présentent une isolation du toit ou des murs insuffisante

Plus souvent des signes d'humidité en région Nord Pas de Calais qu'au niveau national : 49% contre 35%

Pas d'autres différences significatives

Source : CREDOC / ANAH février 2014
 Champ : PO bénéficiaires (n=122) ;



■ **Des logements moins dégradés parmi les dossiers engagés en 2013...**

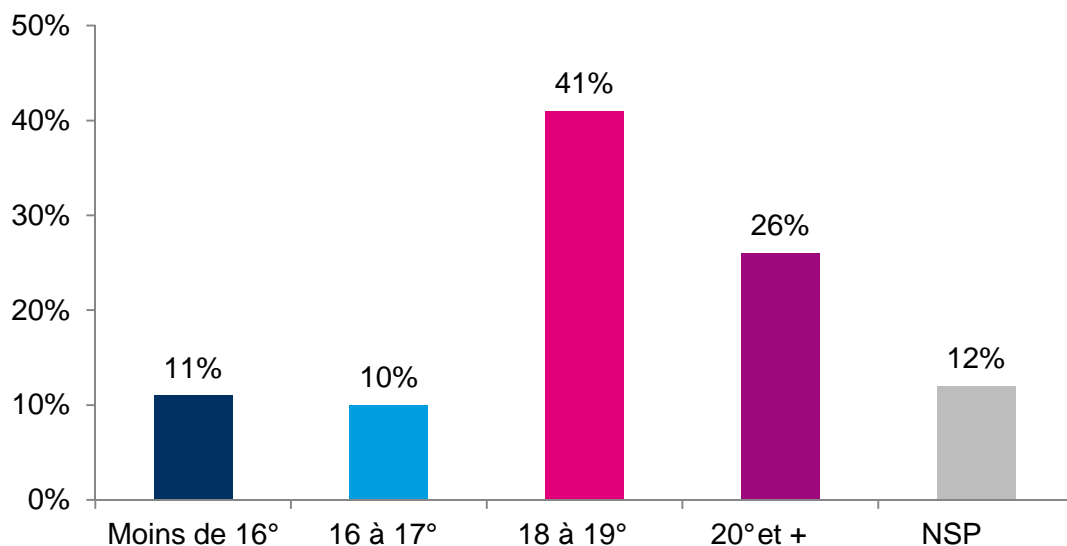
- En 2013 : 58% des logements avaient une isolation des combles ou de toiture insuffisante (78% en 2011 et 2012)

Source : CREDOC / ANAH février 2014



■ La majorité chauffe la pièce principale en dessous de 20° C (moyenne = 18,2°)

Quelle est la température moyenne de votre pièce principale en hiver en journée (avant les travaux) ?



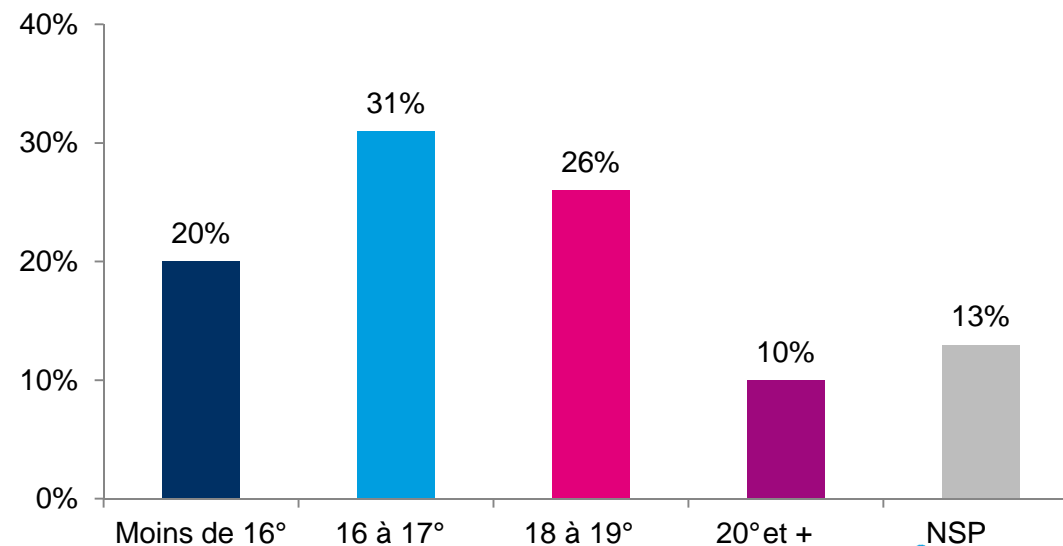
Source : CREDOC / ANAH février 2014

Pas de différence significative au niveau de la température dans la pièce principale.

Un peu plus de ménages déclarant une température dans les chambres entre 16 et 17° C dans la région : 31% contre 23% mais pas de différence de température moyenne.

■ La moitié des chambres chauffées à moins de 18° C (moyenne = 16,8°)

Quelle est la température moyenne de vos chambres en hiver en journée (avant les travaux) ?



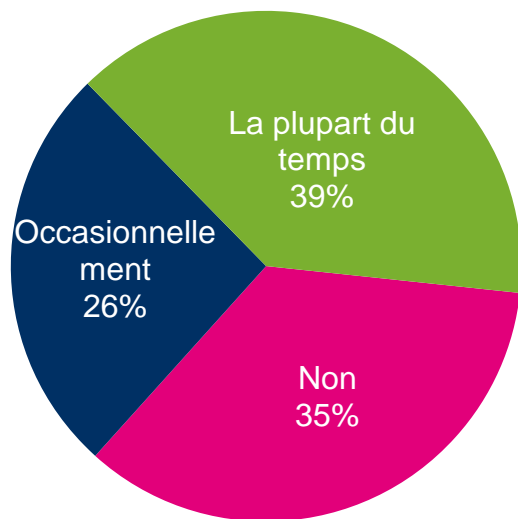
Source : CREDOC / ANAH février 2014



- 65% des ménages souffraient du froid dans leur logement avant travaux ...

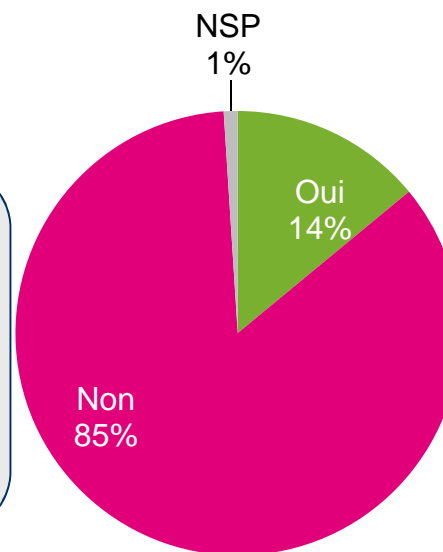
- Un ménage sur dix aurait souffert de maladie en raison du manque de chauffage

Au cours de l'hiver, votre ménage souffrait-il du froid dans le logement avant les travaux ?



Les ménages régionaux n'ont pas plus souffert que les ménages nationaux du froid ou de maladie liée au manque de chauffage ou à la mauvaise qualité du système de chauffage (resp 65% et 9% contre 60% et 12%).

Selon vous, votre ménage a-t-il souffert de maladie en raison du manque de chauffage ou de la mauvaise qualité du système de chauffage avant les travaux ?



Source : CREDOC / ANAH février 2014

Source : CREDOC / ANAH février 2014



II – Les étapes de la mise en œuvre du programme Habiter Mieux

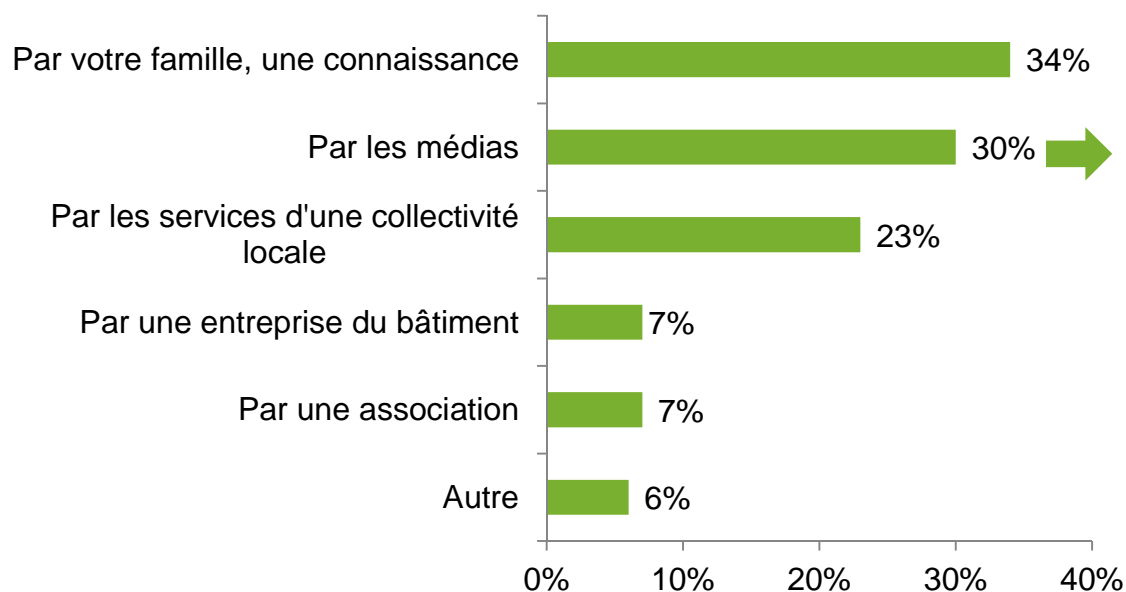


2.1 – Les canaux d'information et les attentes des bénéficiaires



■ Les principaux canaux d'information : les collectivités locales, l'entourage et les médias

Comment avez-vous eu connaissance des subventions du programme Habiter Mieux ? (Réponses oui)



Source : CREDOC / ANAH février 2014

Les canaux d'information ne sont pas significativement différents par rapport à ceux observés au niveau national

■ Parmi les médias

- Internet : 14 réponses sur 36
- La presse : 10 réponses sur 36
- Le journal d'une mairie : 4 réponses sur 36
- Des prospectus dans les lieux publics : 3 réponses sur 36
- La radio : 2 réponses sur 36

Champ : bénéficiaires ayant eu connaissance des subventions par les médias (n=36)

Les effectifs des différents médias sont souvent trop faibles pour pouvoir effectuer des comparaisons avec les résultats nationaux.

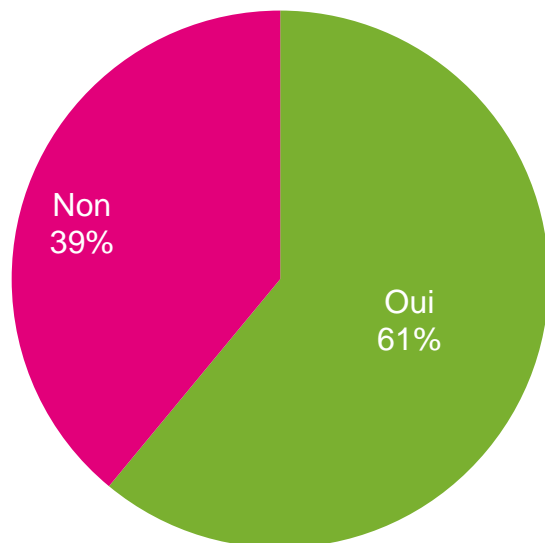


■ Plus de 60% des ménages ont pris l'initiative de contacter un professionnel pour avoir des informations sur le programme ou les aides de l'ANAH (pas d'effet temporel)

■ Des acteurs ressources diversifiés (pas d'effet temporel)

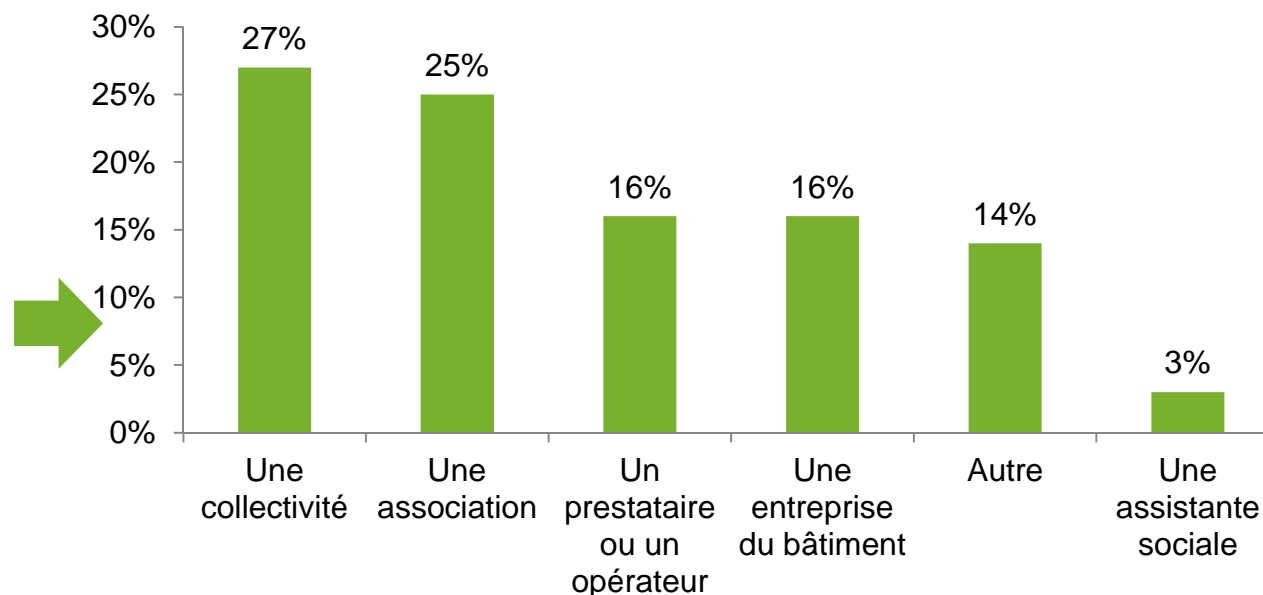
Les ménages nationaux n'ont pas plus souvent pris l'initiative de contacter un professionnel pour avoir des renseignements que les ménages français : 61% contre 59%

Avez-vous pris l'initiative de contacter un professionnel pour avoir un renseignement sur le programme ou les aides de l'ANAH ?



Source : CREDOC / ANAH février 2014

Quel est ce professionnel ?



Source : CREDOC / ANAH février 2014

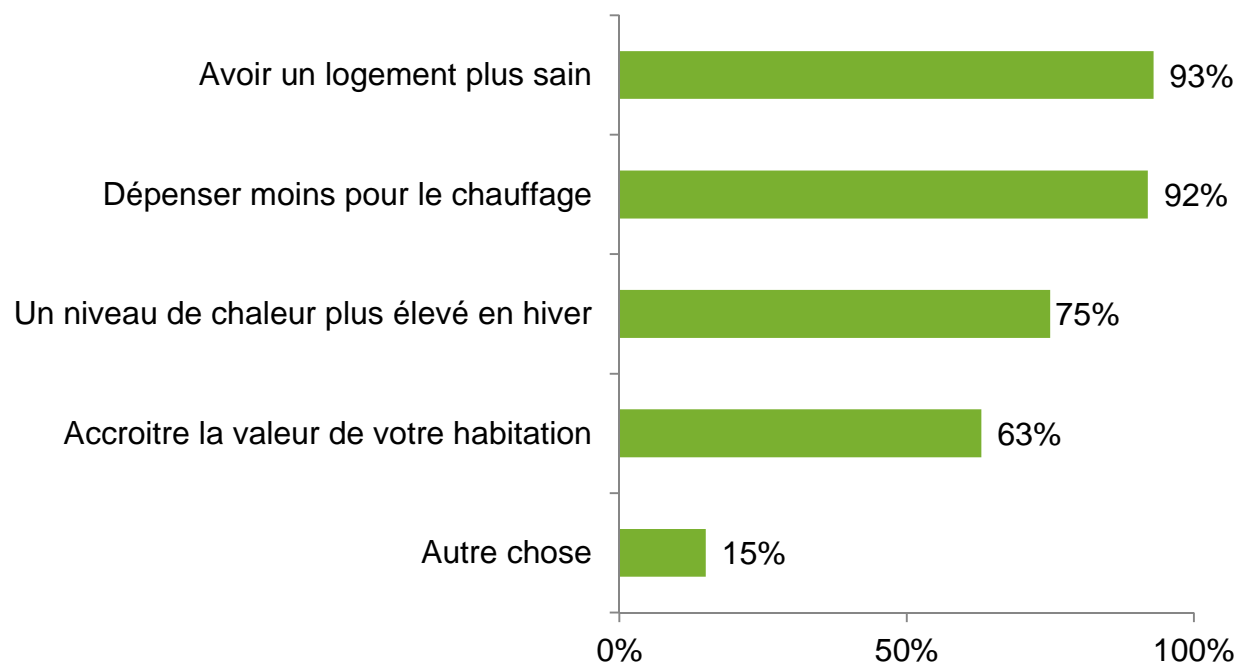
Champ : les bénéficiaires ayant pris l'initiative de contacter un professionnel (n=75)

Pas de différence au niveau du professionnel contacté



- **Le plus attendu : réduire les dépenses de chauffage, assainir le logement et accroître le niveau de chaleur en hiver** (*pas d'effet temporel*)

**Qu'attendiez-vous principalement
comme bénéfiques de ces travaux ?
(Réponses oui)**



*Les ménages de la région Nord Pas de Calais attendaient **plus souvent** que l'ensemble des ménages français **d'assainir leur logement** : 93% contre 85%.*

Source : CREDOC / ANAH février 2014



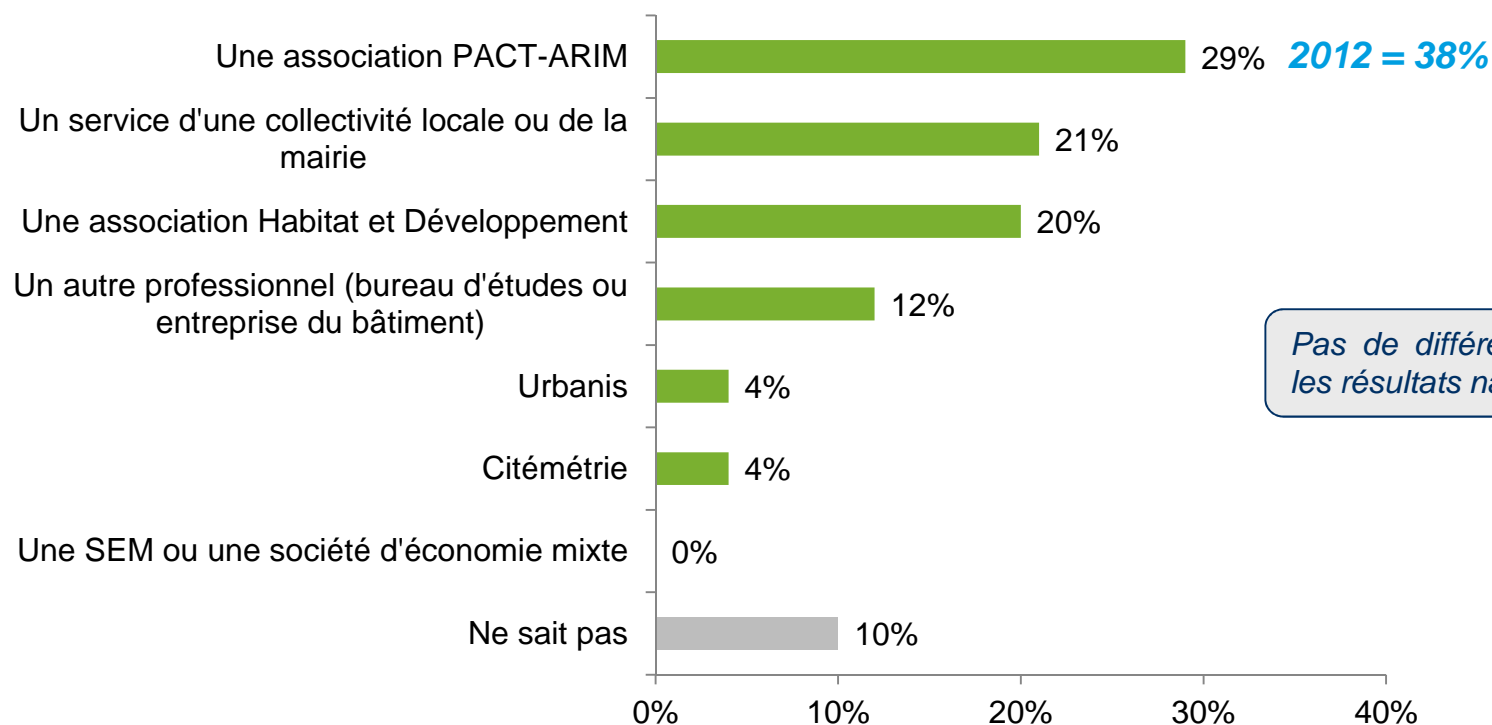
2.2 – L'accompagnement



■ L'opérateur : importance du réseau des PACT

- Une diversité d'acteurs ...
- ... pas toujours bien identifiés (1/10 « ne sait pas »)

Qui vous a aidé dans le montage du dossier de subvention ANAH hors entreprise ayant réalisé les travaux ?



Pas de différence significative avec les résultats nationaux

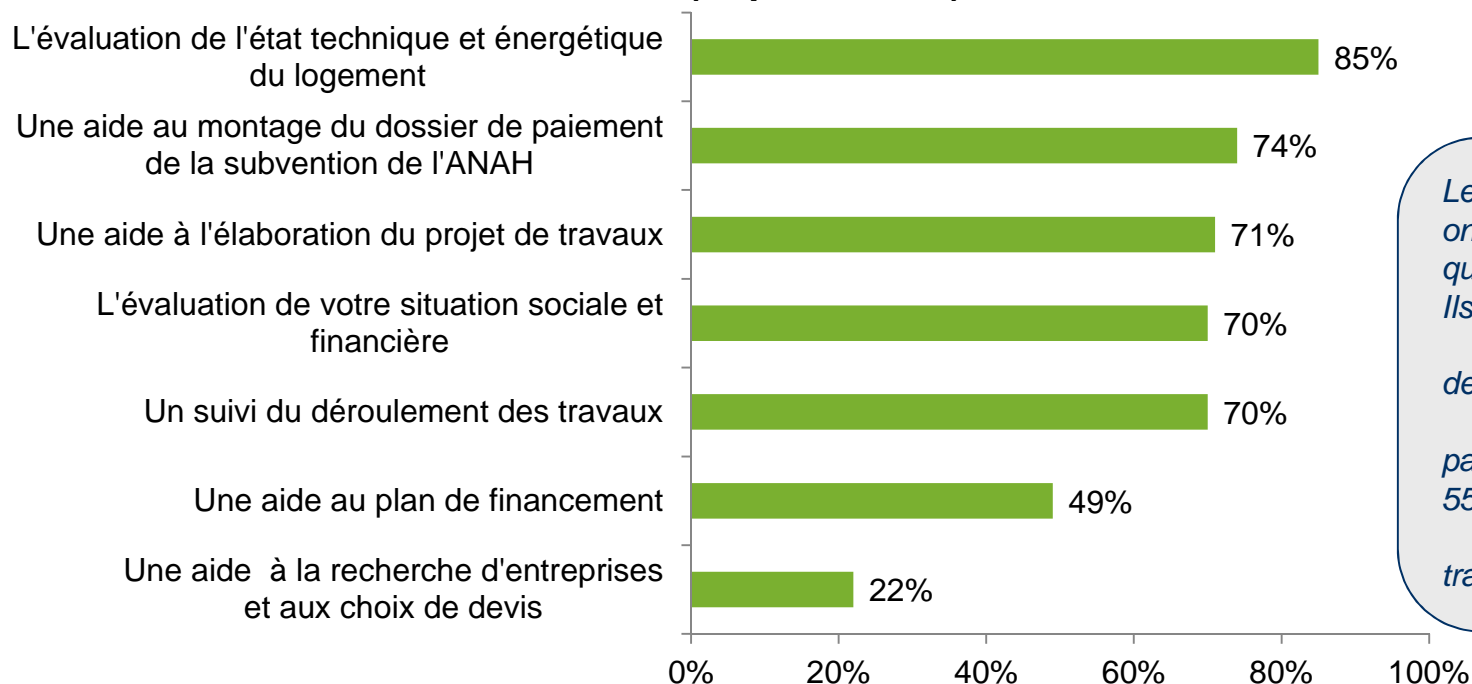
Source : CREDOC / ANAH février 2014



■ Le contenu de l'accompagnement : primauté du diagnostic technique

- En 1^{er}, l'accompagnement pour l'évaluation de l'état du logement, une aide au montage du dossier, une évaluation de la situation financière et une aide à l'élaboration du projet ; plus rarement un accompagnement pour le choix de l'entreprise
- Pas d'effet de temporalité

De quel type d'accompagnement avez-vous bénéficié ? (Réponses oui)



*Les bénéficiaires du Nord Pas de Calais ont globalement été **plus accompagnés** que l'ensemble des bénéficiaires français. Ils ont **plus souvent eu** :*

- une aide à l'élaboration du projet de travaux : 71% contre 61%
- une aide au montage de dossier de paiement de la subvention : 74% contre 55%
- un suivi du déroulement des travaux : 70% contre 38%

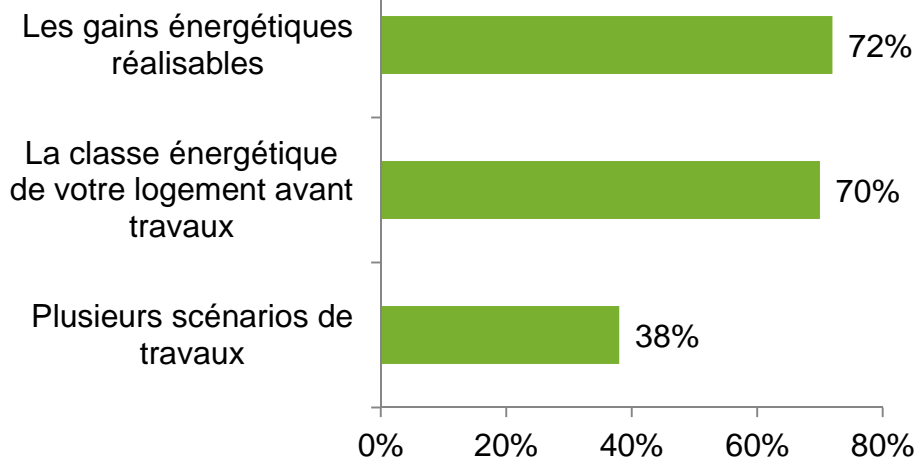
Source : CREDOC / ANAH février 2014



- Dans près de trois quarts des cas le bénéficiaire se souvient s'être vu présenter les gains énergétiques réalisables...
- ... mais seulement un peu plus d'un tiers se souvient s'être vu présenter plusieurs scénarios et la moitié une fiche de synthèse
 - Dossier 2013 : les bénéficiaires déclarent plus souvent s'être vu présenter les documents

*Les bénéficiaires de la région ont plus souvent eu une présentation de la classe énergétiques de leur logement : 70% contre 53%.
Il n'y a pas d'autres différences significatives.*

L'opérateur vous a-t-il présenté ... (Réponses oui)

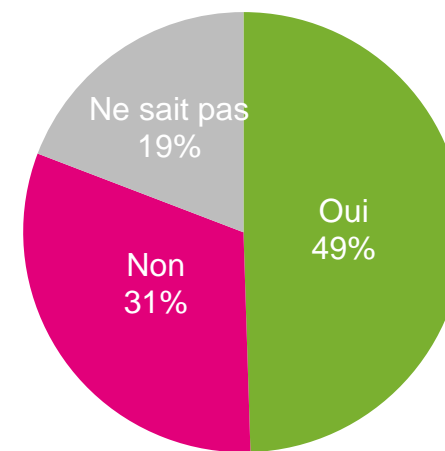


2013 :

58%

Source : CREDOC / ANAH février 2014

L'opérateur vous a-t-il communiqué la fiche de synthèse qui résume les principales informations sur votre logement et votre projet ?



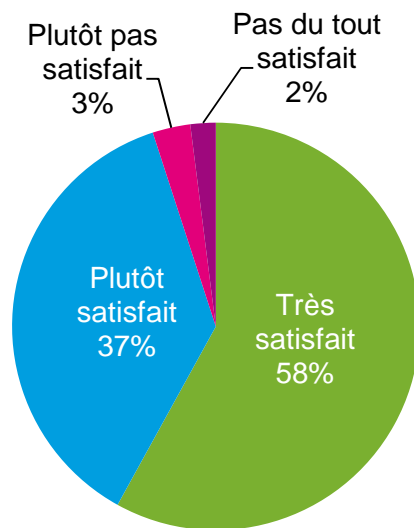
Source : CREDOC / ANAH février 2014



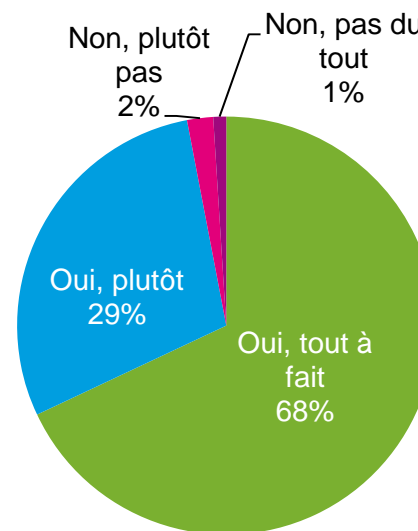
■ Un accompagnement jugé très satisfaisant... et nécessaire

- Pas d'effet temporalité

Quel est votre bilan de l'accompagnement fait par l'opérateur ? Vous êtes :



Si vous faites le bilan, considérez-vous que cet accompagnement était nécessaire ?



2012 : 60%

Pas de différence significative avec les résultats nationaux pour la satisfaction concernant le bilan de l'accompagnement, ni pour la nécessité à effectuer cet accompagnement

Source : CREDOC / ANAH février 2014

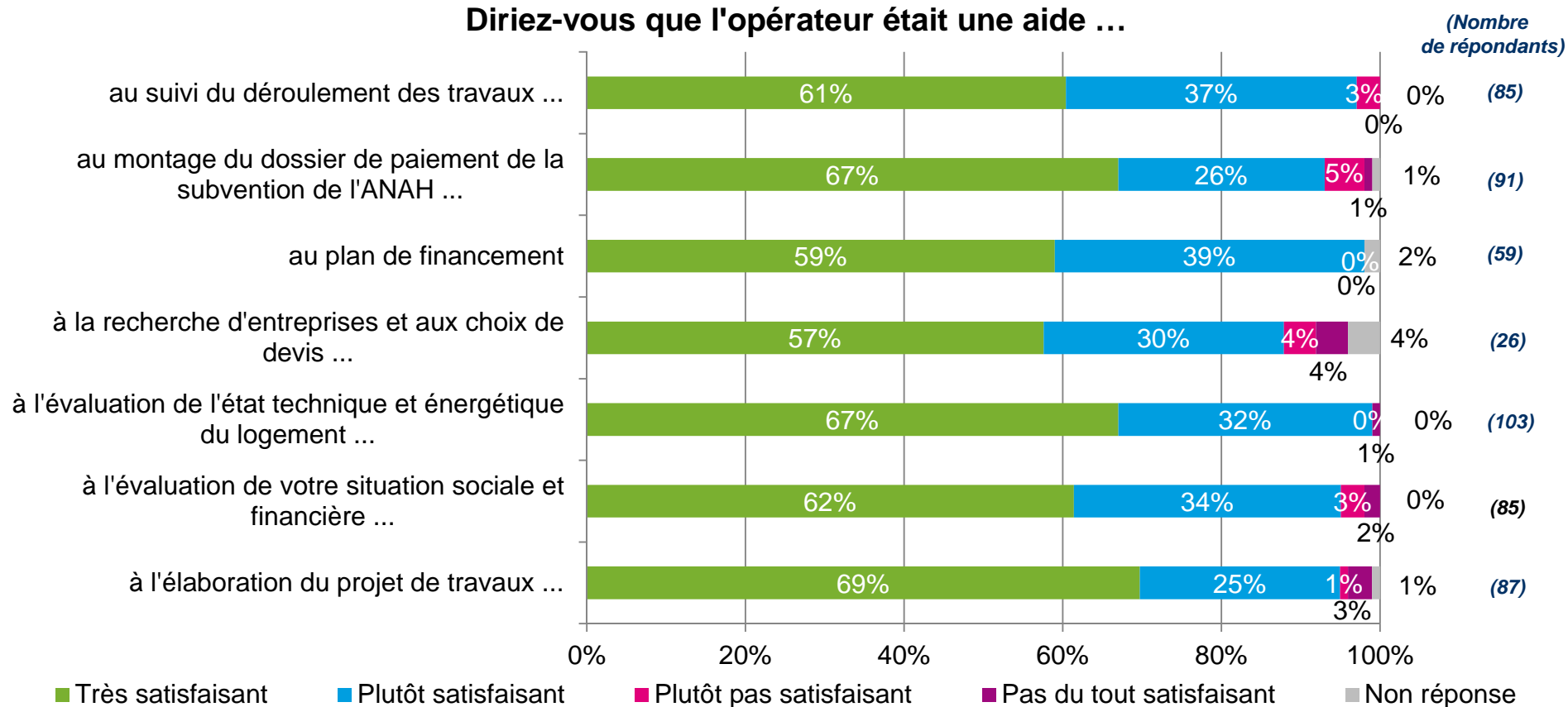
Source : CREDOC / ANAH février 2014



■ Des ménages très satisfaits des aides...

Les taux de satisfaction ne diffèrent pas de ceux observés au niveau national (Effectifs parfois très faibles)

Diriez-vous que l'opérateur était une aide ...



Source : CREDOC / ANAH février 2014



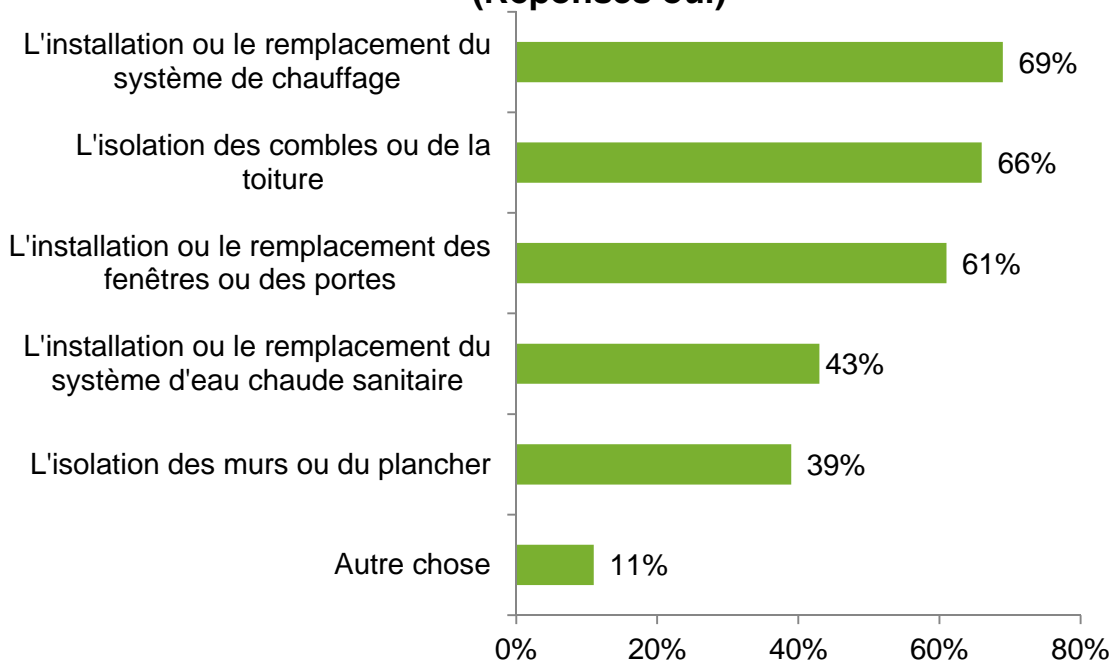
2.3 – Les travaux



■ **Priorité est donnée aux installations de chauffage et à l'isolation des toitures**

- Mauvais état : 59% isolation murs et planchers

**Les travaux d'énergie envisagés concernaient-ils...
 (Réponses oui)**



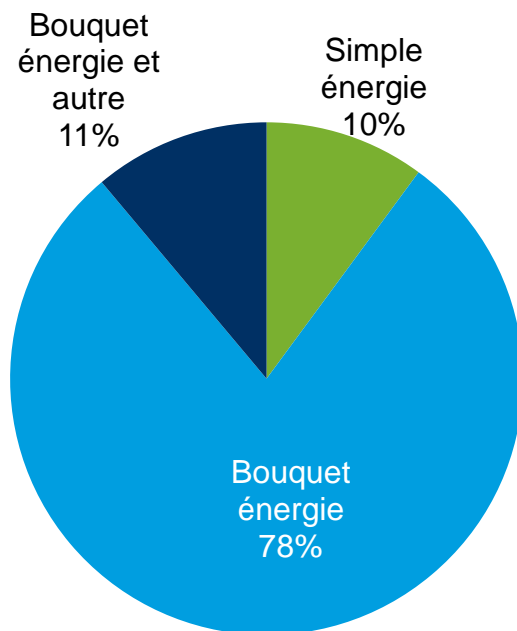
*Par rapport aux ménages français, les ménages de la région Nord Pas de Calais **ont un peu plus souvent envisagés des travaux** d'installation ou de remplacement du système d'eau chaude sanitaire : 43% contre 35%*



■ Plus des trois quarts des ménages envisagent un « bouquet énergie »...

- Dossiers 2011 : plus « bouquet énergie » : 91%

Type de travaux envisagés



Plus de bouquet énergie dans la région Nord Pas de Calais que sur l'ensemble de la France : 78% contre 69%.

Source : CREDOC / ANAH février 2014

« Simple énergie » : un seul travaux d'énergie envisagé

« Bouquet énergie » plusieurs travaux concernant la maîtrise de l'énergie

« Bouquet énergie et autre » : plusieurs travaux dont au moins un n'étant pas un travaux d'énergie



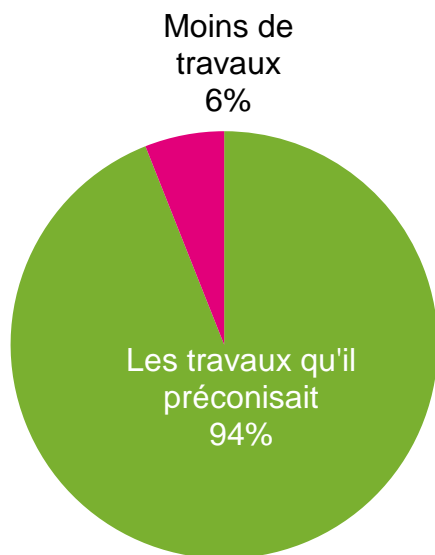
■ **9/10 ont engagé les travaux préconisés par l'opérateur , moins d'un quart opte pour le scénario proposant le gain énergétique maximum...**

■ Pas d'effet temporel ou état du logement

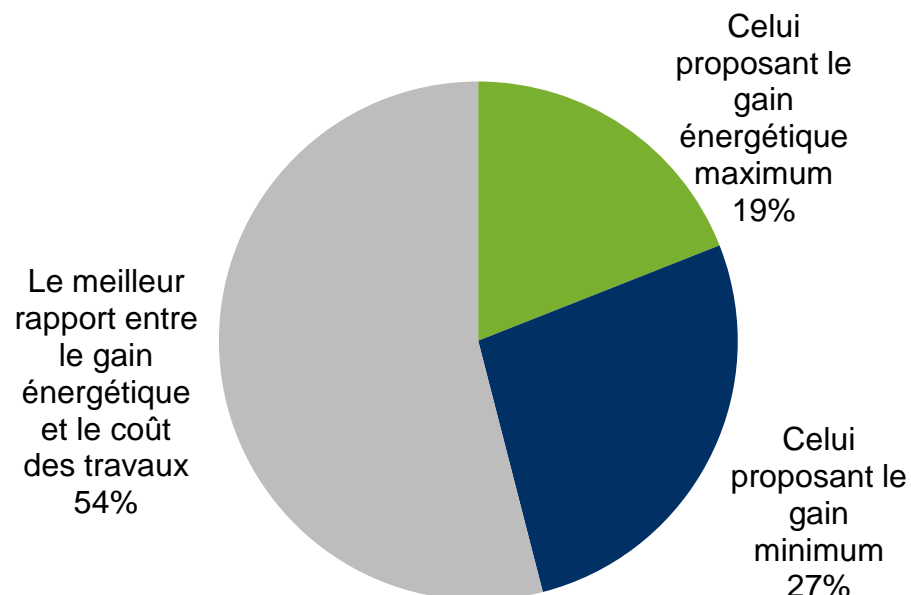
Les bénéficiaires du Nord Pas de Calais ont plus souvent suivi les conseils préconisés que ne l'ont fait l'ensemble des bénéficiaires français : 94% contre 88%

*Ils ont plus souvent choisi le scénario proposant le gain minimum : 27% contre 17% au niveau national
 Mais moins souvent celui proposant le gain maximum : 19% contre 33% au niveau national*

Enfin, par rapport aux conseils de l'opérateur, avez-vous fait...



Quel scénario de travaux a été choisi ?



Source : CREDOC / ANAH février 2014

Source : CREDOC / ANAH février 2014



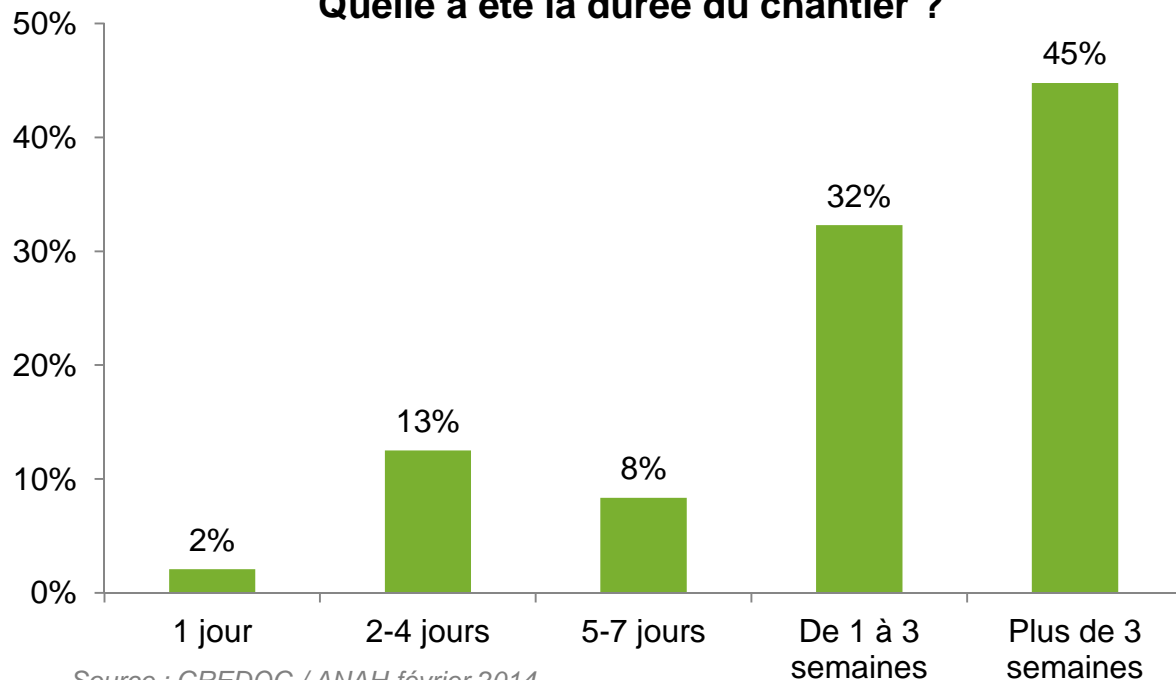
■ Des travaux conséquents

- Pas d'effet temporalité, état du logement ni bouquet de travaux

Les durées de chantier ne diffèrent pas entre les résultats régionaux et les résultats nationaux

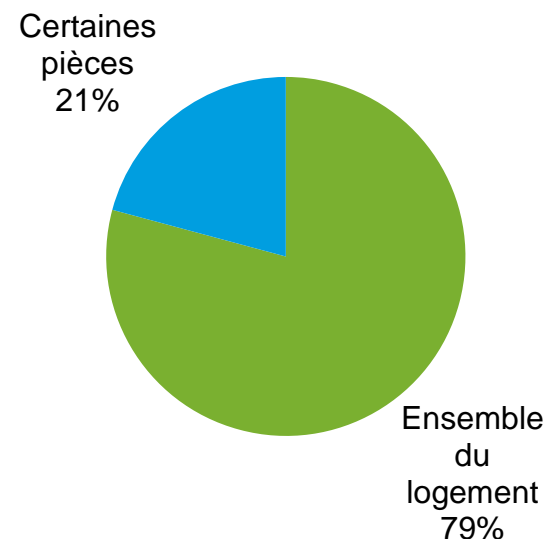
De même les travaux concernaient aussi souvent l'ensemble du logement en Nord Pas de Calais que sur l'ensemble de la France : 79% et 77%

Quelle a été la durée du chantier ?



Source : CREDOC / ANAH février 2014

Les travaux réalisés concernaient-ils l'ensemble du logement ou certaines pièces à vivre ?

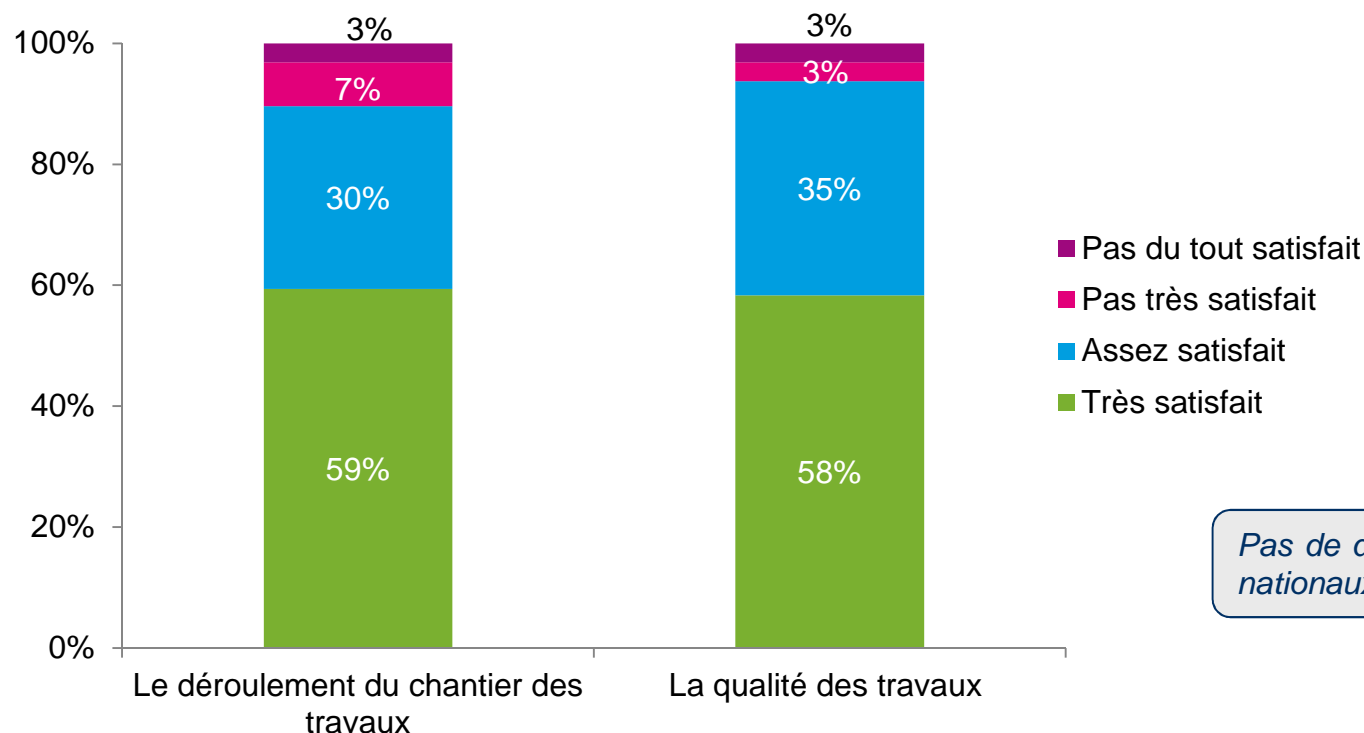


Source : CREDOC / ANAH février 2014



■ Des ménages satisfaits du déroulement et de la qualité des travaux

Concernant le déroulement du chantier et la qualité des travaux, vous êtes...



■ Une satisfaction plus élevée (% de très satisfaits) :

- Le chantier a duré 1 à 3 semaines (79% et ns)

Pas de différence significative entre les résultats régionaux et nationaux concernant les taux de satisfaction

Source : CREDOC / ANAH février 2014

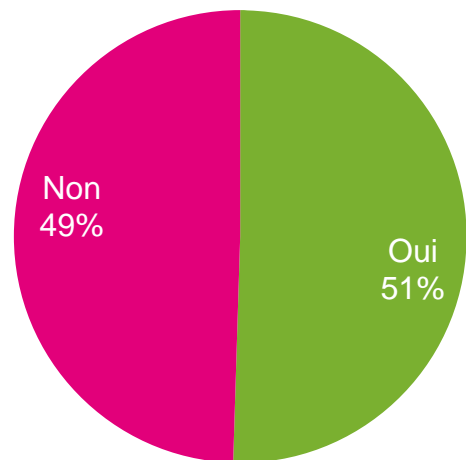
Champ : bénéficiaires ayant terminé les travaux, hors non réponse (n=96)



■ **La moitié des ménages estime qu'il y aurait d'autres travaux de rénovation thermique à envisager...** (pas d'effet temporalité, état du logement,...)

■ Avant tout des travaux d'isolation

Y aurait-il d'autres travaux de rénovation thermique qu'il serait nécessaire de faire dans votre habitation ?

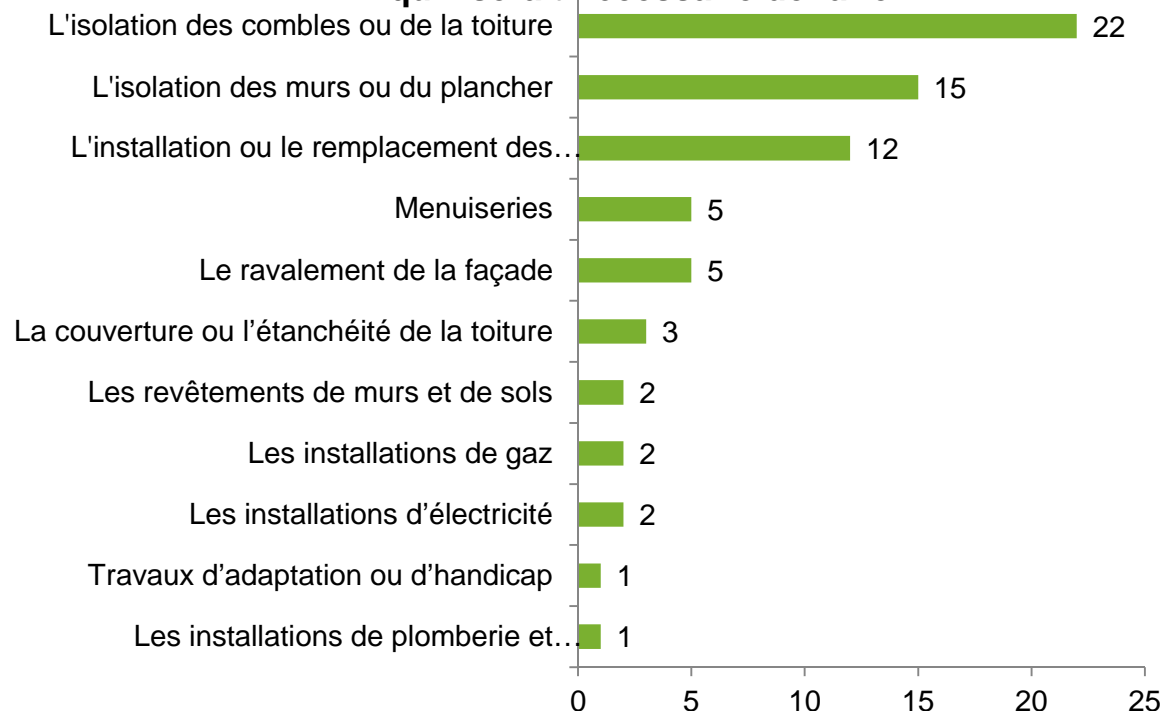


Source : CREDOC / ANAH février 2014

Champ : 811 ménages pour lesquels les travaux sont terminés (hors non réponse)

Pas de différence significative entre les résultats régionaux et nationaux concernant d'autres travaux de rénovation thermique à effectuer.

Y aurait-il d'autres travaux de rénovation thermique qu'il serait nécessaire de faire ?



Source : CREDOC / ANAH février 2014

Champ : 49 ménages pour lesquels les travaux sont terminés et qui déclarent qu'il y aurait d'autres travaux de rénovation thermique à faire

Un peu plus d'isolation des combles ou de la toiture dans la région : 45% (22 ménages) contre 31% au niveau national



2.4 – Le montage financier



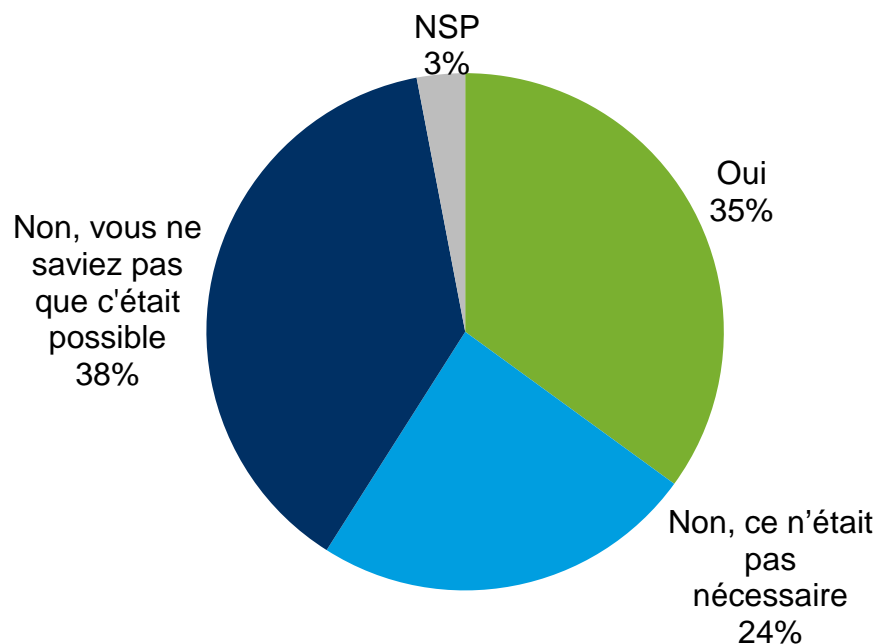
- Selon les déclarations des propriétaires, des subventions locales pour moins d'un ménage sur cinq
- 47% de propriétaires ont recours au prêt
 - Davantage de prêts pour les modestes et de subventions pour les très modestes
 - Moins d'apport personnel pour les travaux lourds



■ 38% des ménages ignoraient la possibilité de demander une avance...

■ Pas d'effet temporalité

Avant les travaux, avez-vous demandé une avance de subvention à l'ANAH ?

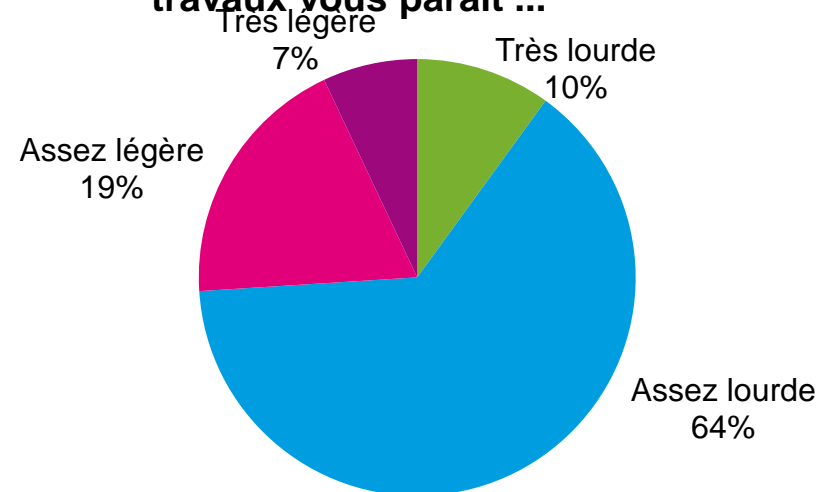


Source : CREDOC / ANAH février 2014

■ Une participation financière perçue comme lourde par plus des 3/4...

■ Pas d'effet temporalité

Votre participation financière pour ces travaux vous paraît ...



Source : CREDOC / ANAH février 2014

Les bénéficiaires du Nord Pas de Calais ont plus souvent demandé une avance que l'ensemble des ménages français : 35% contre 23%

Un peu plus souvent participation assez lourde en Nord Pas de Calais : 64% contre 53%. Mais part des participations lourdes (assez + très) n'est pas significativement différente (74% pour le Nord Pas de Calais et 69% au niveau national).

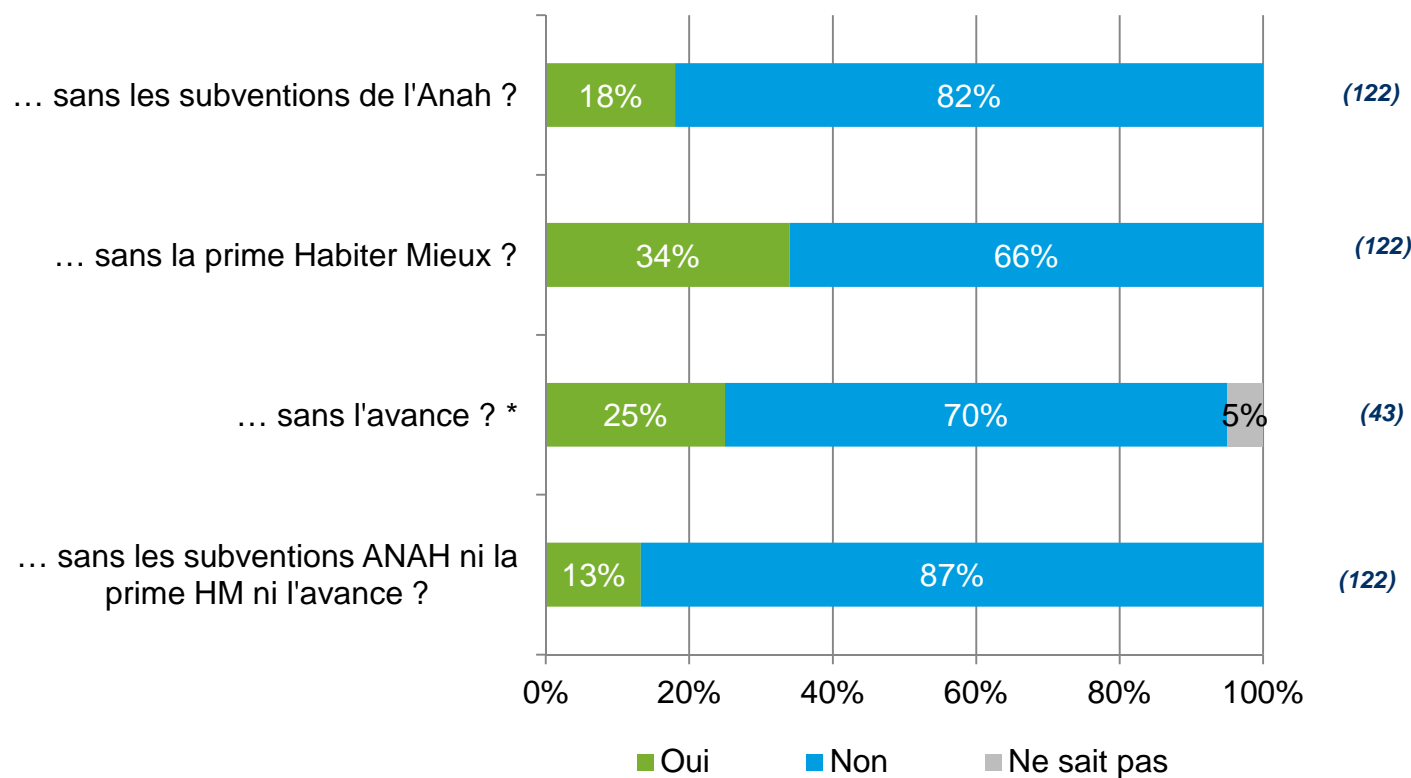


■ Sans le programme, près de 90% des ménages n'auraient pas réalisé ces travaux ...

■ Pas d'effet temporalité

Auriez-vous réalisé les mêmes travaux ...

(effectifs)



Pas de différence significative entre les résultats régionaux et les résultats nationaux.

Source : CREDOC / ANAH février 2014



III – L'impact du dispositif



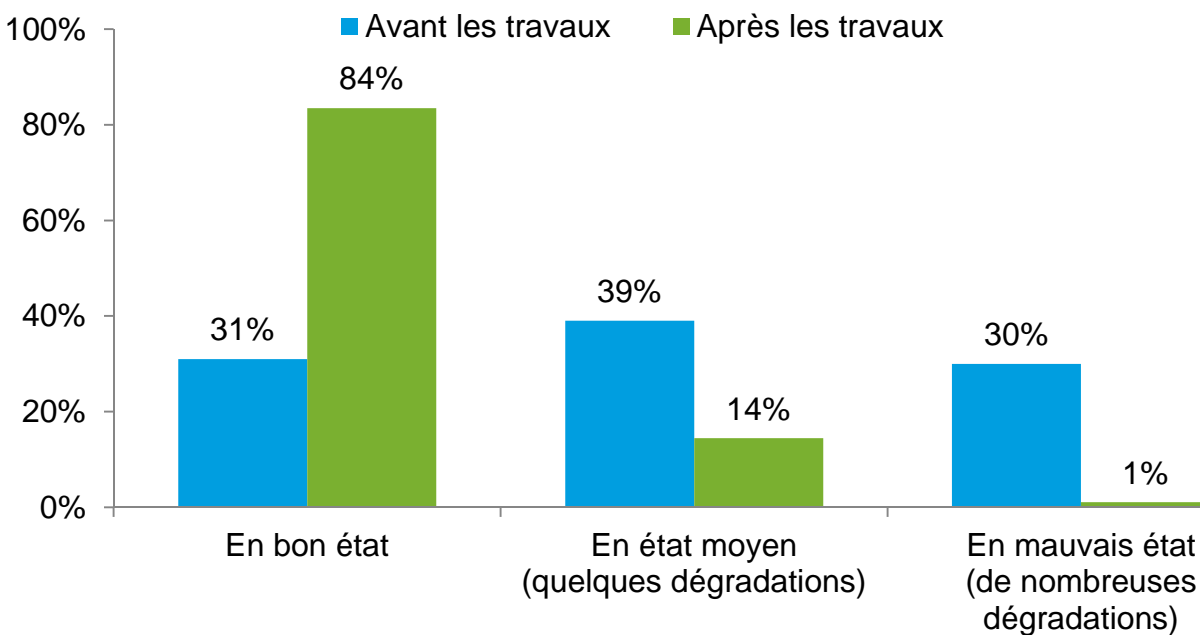
3.1 – L'impact sur l'état des logements et les bénéfices perçus



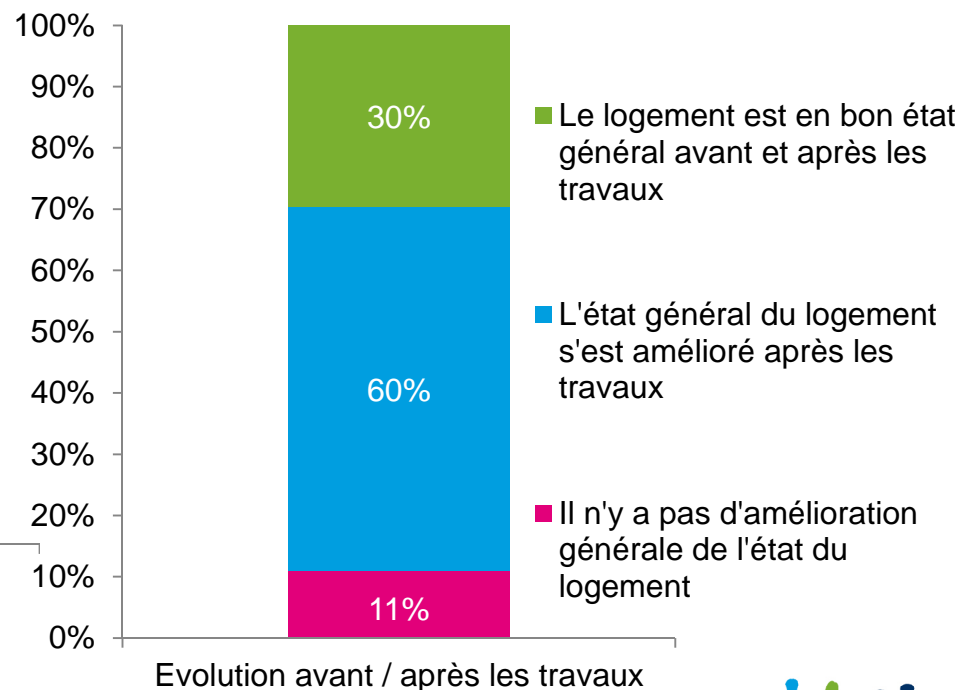
■ Une nette amélioration de l'état général des logements (pas d'impact de l'année du dossier)

*La part des logements ayant un état général s'améliorant est plus importante parmi les bénéficiaires du Nord Pas de Calais : 60% contre 49% au niveau national.
 Le logement avant travaux était plus dégradé : 30% contre 22%*

Quel est l'état de votre logement ? (avant / après les travaux)



Indicateur d'évolution de l'état du logement



Source : CREDOC / ANAH février 2014

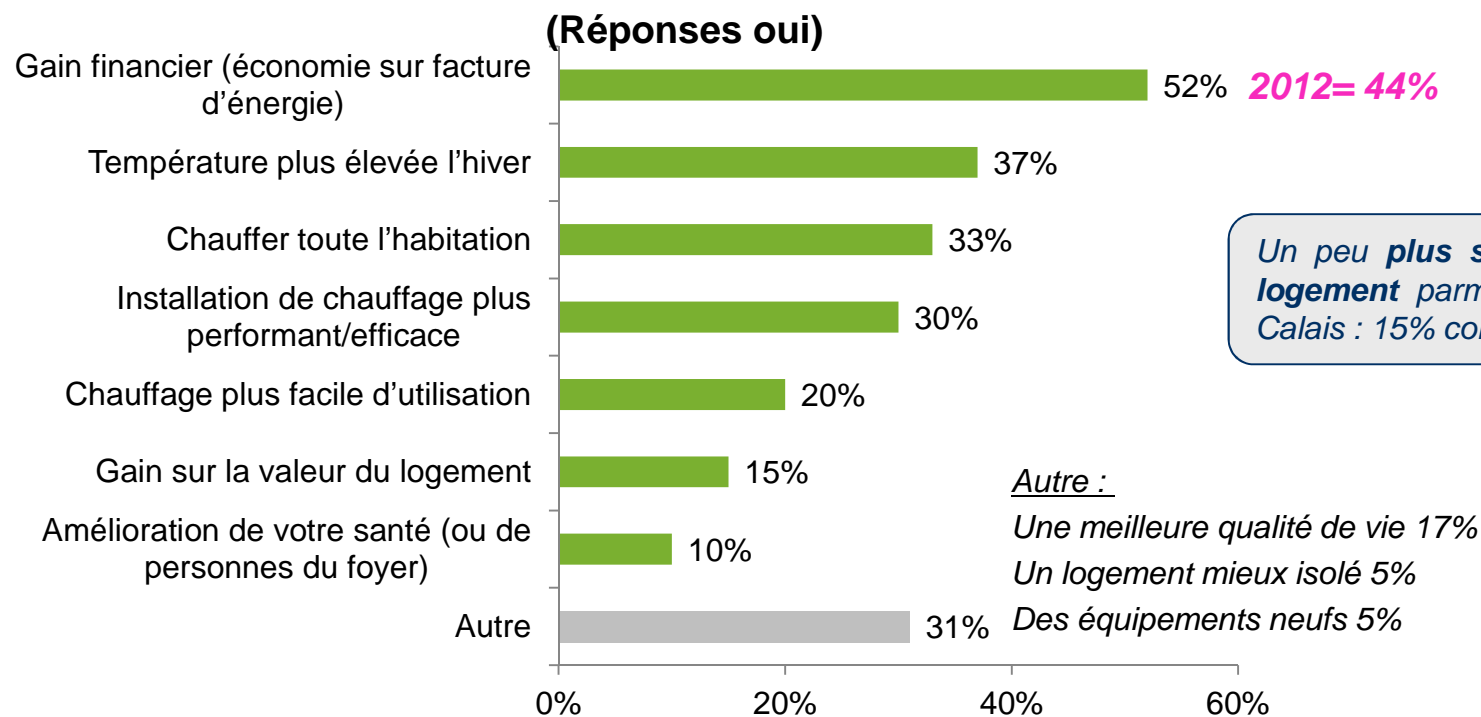
Champs : 97 bénéficiaires pour lesquels les travaux sont terminés (hors non réponse)



■ Un gain financier pour la moitié des ménages

- Dans les « autres » bénéfices : une meilleure qualité de vie est mise en avant par près d'un bénéficiaire sur 5
- Peu d'effet lié aux revenus

Que trouvez-vous comme principaux bénéfices à ces travaux ?



Source : CREDOC / ANAH février 2014

Champs: 76 ménages pour qui les travaux étaient terminés au moment de l'enquête et qui ont connu une période de chauffe depuis la fin des travaux



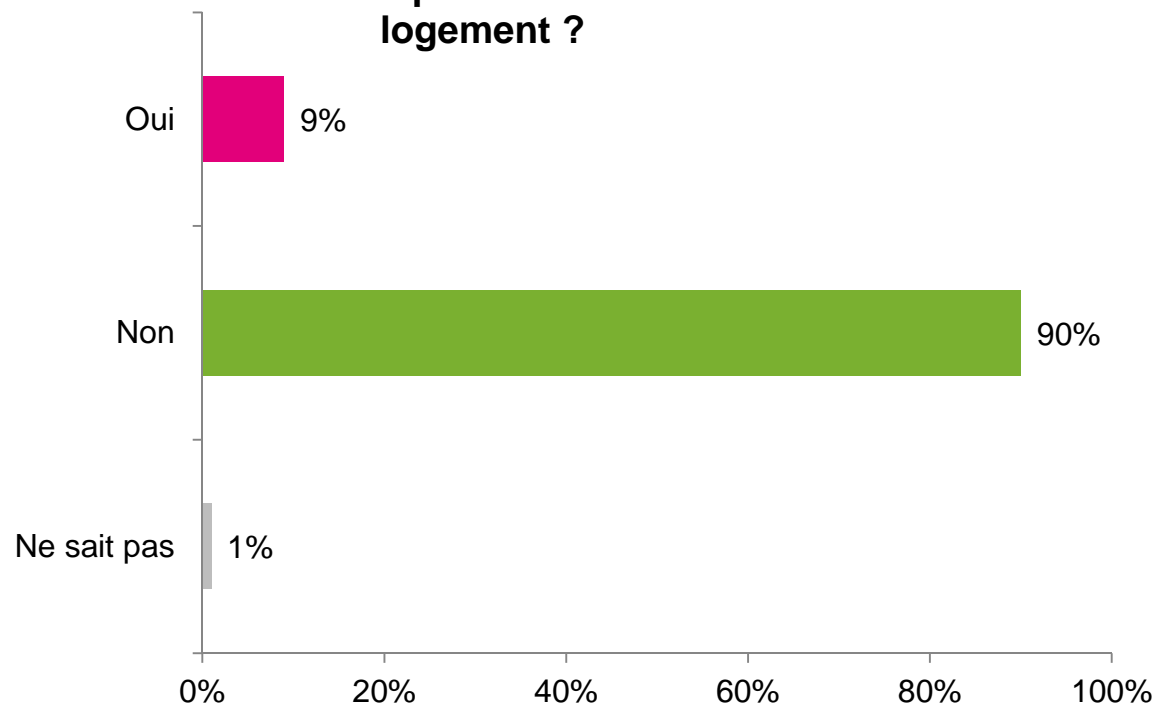
3.2 – L'impact sur le comportement des bénéficiaires en matière de consommation d'énergie



■ Avant les travaux, un ménage sur dix bouchaient les ventilations (soit 11 ménages).

- Parmi ces 11 ménages, 8 ne le font plus après les travaux

Avant les travaux, certaines ventilations avaient-elles été bouchées pour limiter le froid dans le logement ?



Pas de différence significative entre les résultats régionaux et les résultats nationaux.

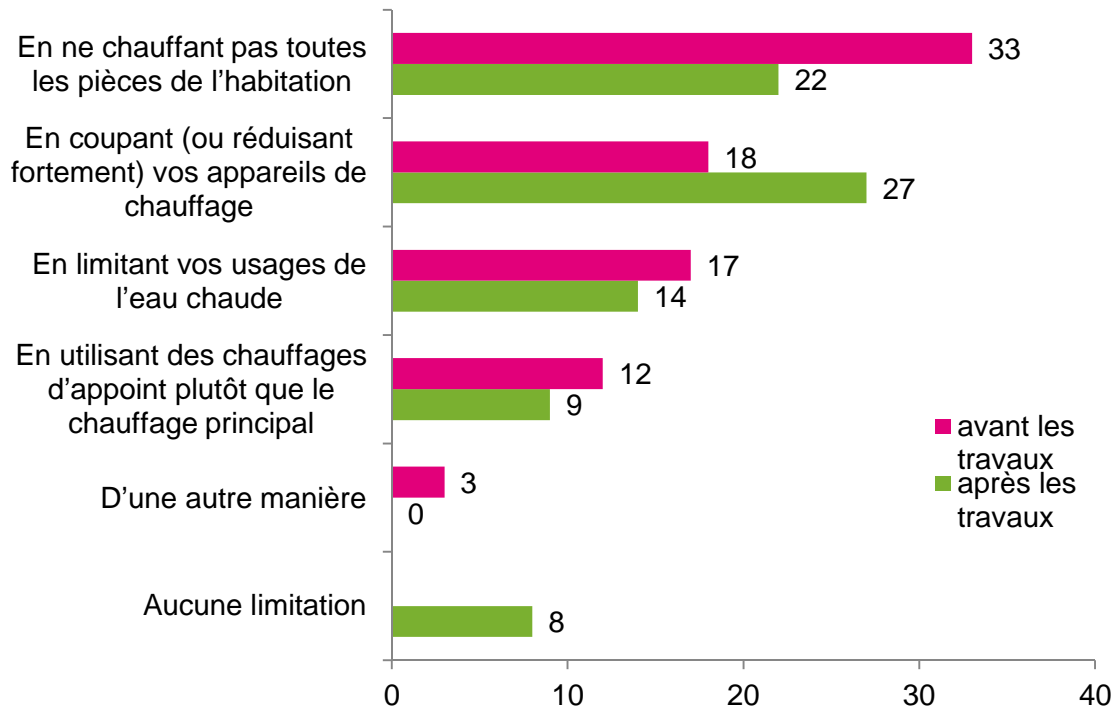
Source : CREDOC / ANAH février 2014



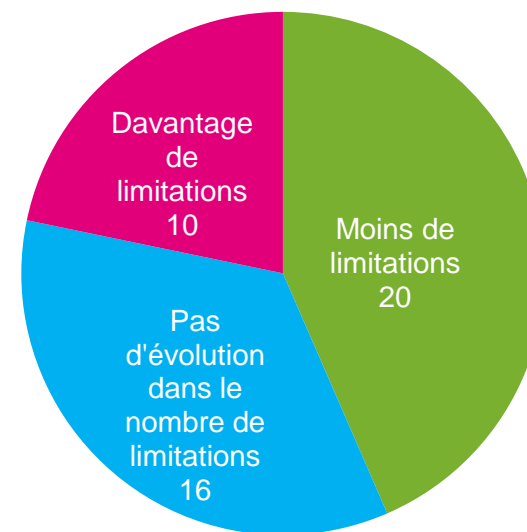
■ La réalisation des travaux contribue à réduire l'ampleur des restrictions

*Pas de différence significative entre les résultats régionaux et les résultats nationaux.
 (Effectifs faibles)*

**En matière de chauffage et d'eau chaude, vous arrive-t-il de limiter fréquemment vos consommations ... ?
 (hors non réponse)**



En matière de chauffage et d'eau chaude, vous arrive-t-il de limiter fréquemment vos consommations ?



Pas d'effet temporalité



Source : CREDOC / ANAH février 2014

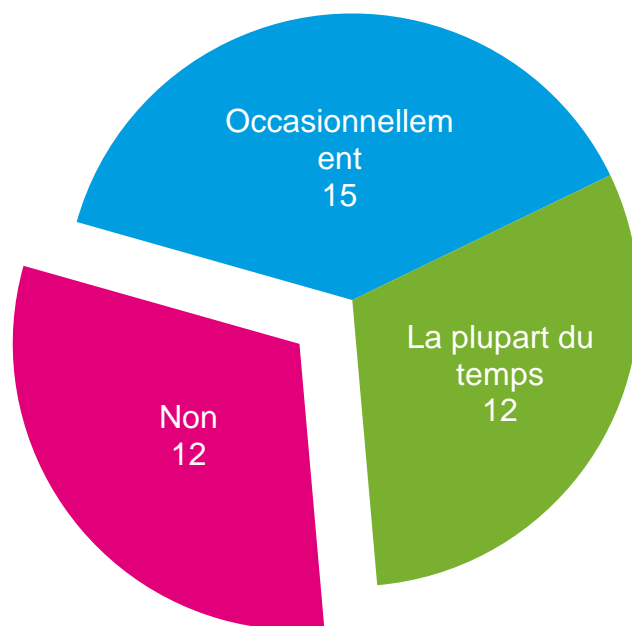
Champ : 46 bénéficiaires ayant terminé les travaux, qui ont connu une période de chauffe depuis la fin des travaux et qui déclaraient au moins une limitation de leur consommation avant les travaux

3.3 – L'impact sur la sensation de froid et la santé des bénéficiaires



- Parmi les 27 ménages qui souffraient du froid et qui ont connu une période de chauffe depuis la fin des travaux, 24 n'en souffrent plus après les travaux

AVANT les travaux, votre ménage souffrait-il du froid dans le logement ?



Parmi les bénéficiaires ayant terminés les travaux et ayant connu une période de chauffe, ceux vivant dans le Nord pas de Calais souffraient plus fréquemment du froid avant les travaux : 70% contre 52%

Source : CREDOC / ANAH février 2014

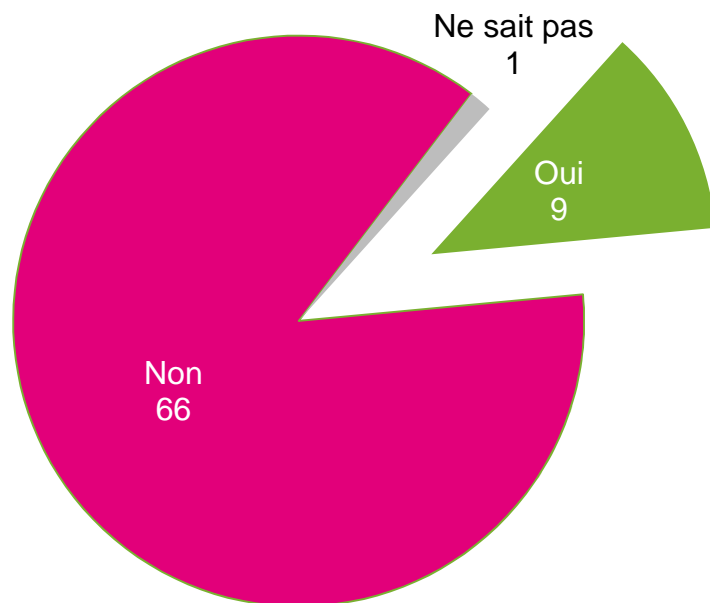
Champ « avant travaux » : 39 bénéficiaires ayant terminé les travaux, qui ont connu une période de chauffe depuis la fin des travaux (et solde=1)



- Seuls 9 ménages, ayant connu une période de chauffe depuis la fin des travaux, souffraient de maladie avant les travaux, parmi eux 8 n'en souffrent plus après

(effectifs faibles pour observer des impacts différenciés en fonction des caractéristiques des bénéficiaires, du logement ou des travaux)

AVANT les travaux, votre ménage a-t-il souffert de maladie en raison du manq



Pas de différence significative entre les résultats régionaux et les résultats nationaux.

Source : CREDOC / ANAH février 2014

Champ : 76 ménages pour qui les travaux étaient terminés au moment de l'enquête et qui ont connu une période de chauffe depuis la fin des travaux



IV – Les données instructeurs



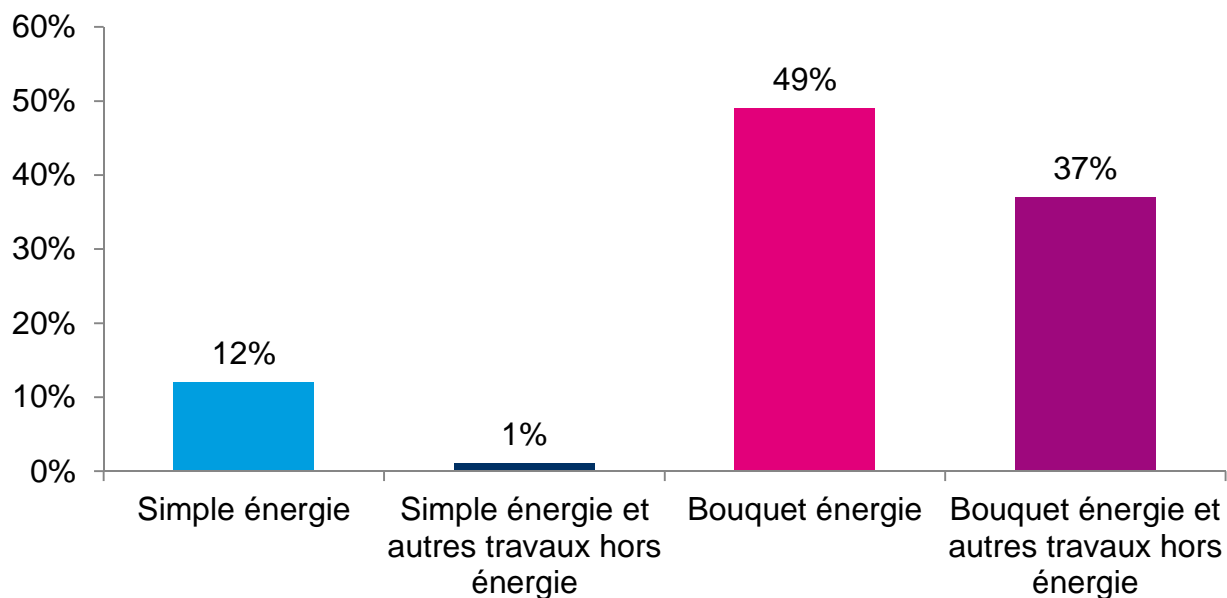
4.1 – Les travaux réalisés



■ Principalement plusieurs travaux (86%)

- En 2012, un peu plus de bouquets énergie et autres travaux hors énergie (46%)

Typologie de travaux réalisés



Un peu plus de bouquet énergie avec autres travaux : 37% contre 22% pour l'ensemble des ménage français bénéficiaires du dispositif

Moins de simple énergie : 12% contre 20%

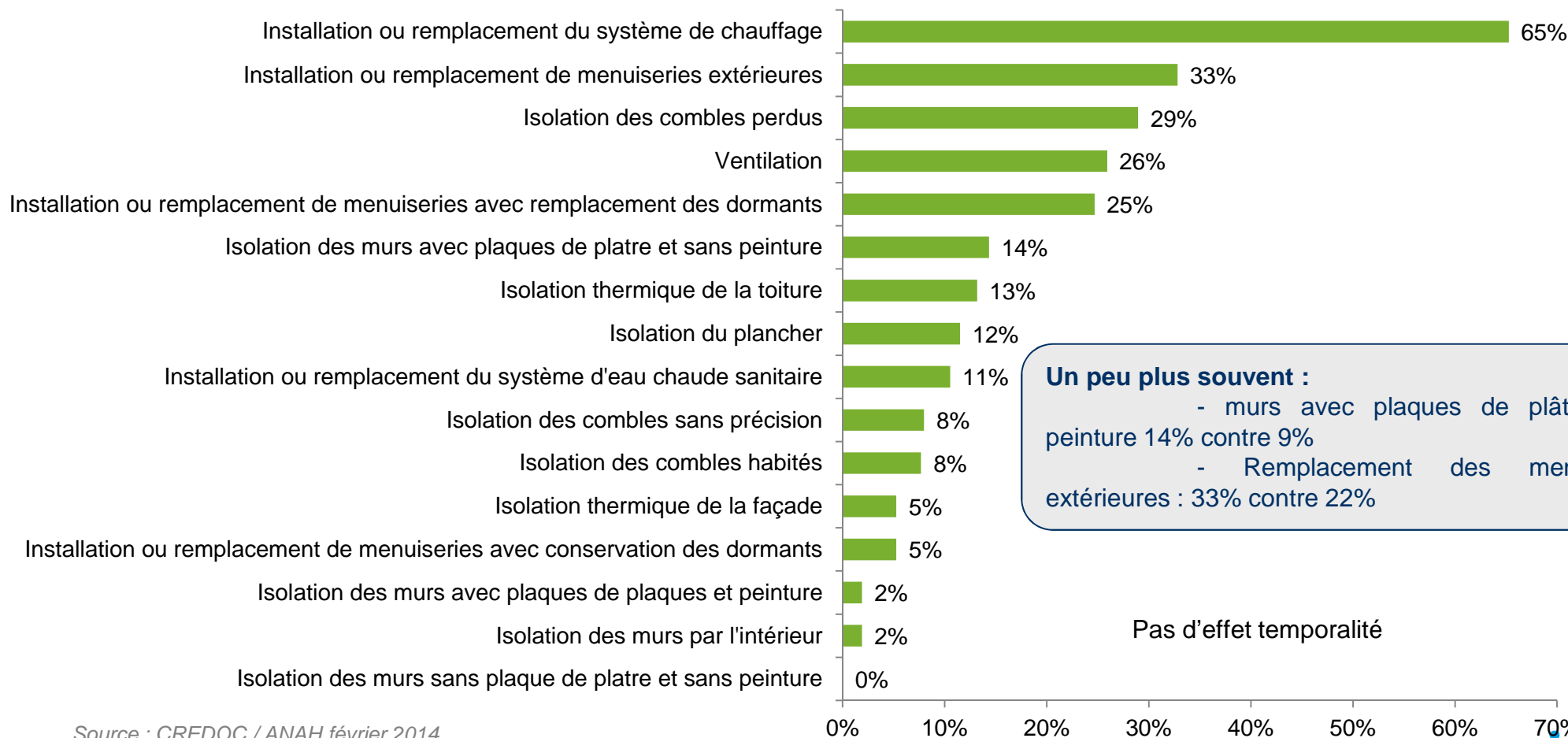
Source : CREDOC / ANAH février 2014

Champs : 114 dossiers renseignés dans l'enquête instructeur



- Pour les 2/3 : remplacement ou installation du système de chauffage.
- Moins 1/3 pour les autres travaux

Les travaux de maîtrise de l'énergie

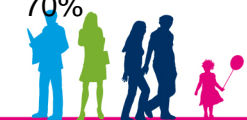


Un peu plus souvent :

- murs avec plaques de plâtre sans peinture 14% contre 9%
- Remplacement des menuiseries extérieures : 33% contre 22%

Pas d'effet temporalité

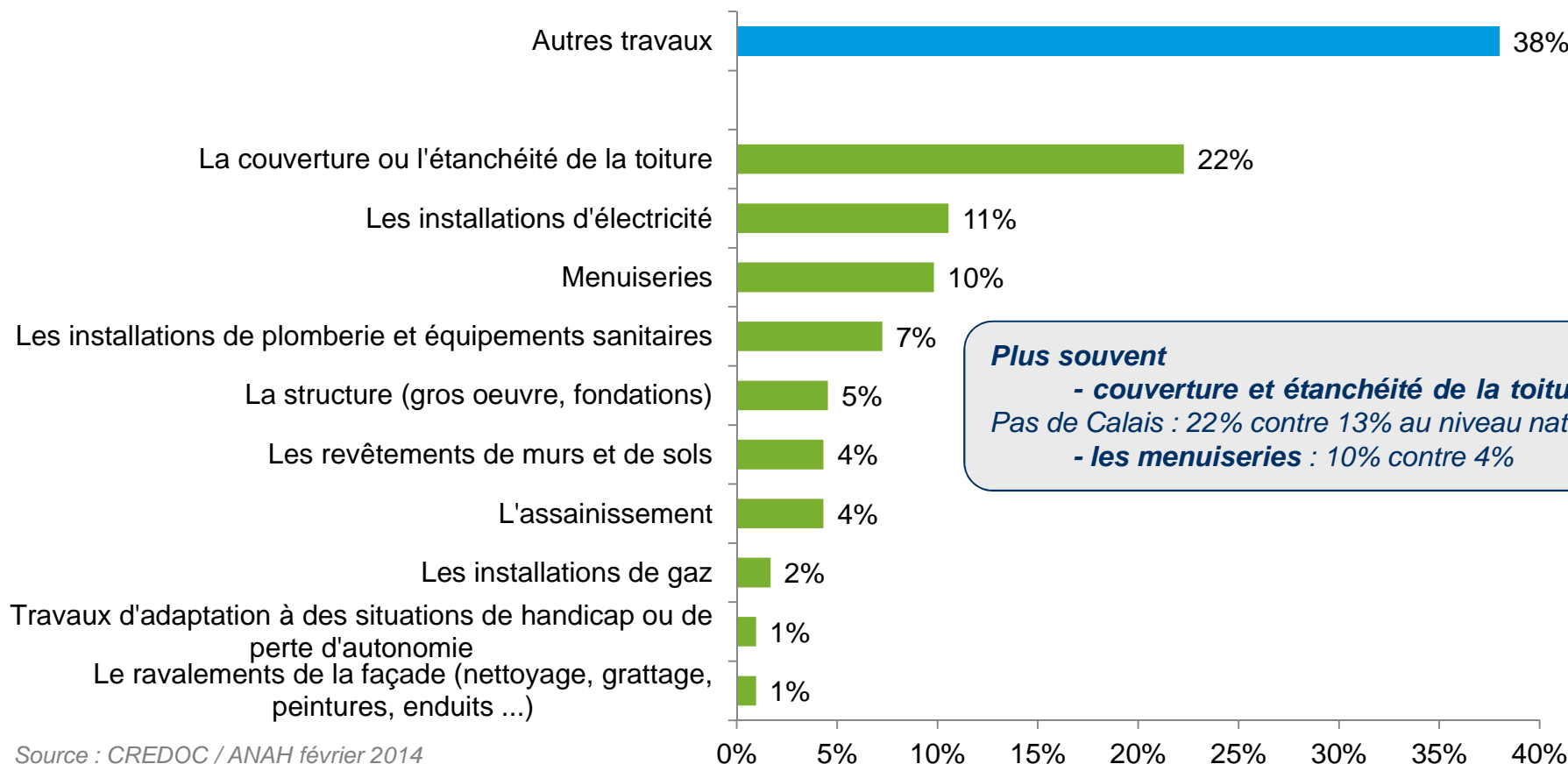
Source : CREDOC / ANAH février 2014
 Champs : 114 dossiers renseignés dans l'enquête instructeur



■ **Moins de 4 ménages sur 10 ont réalisé des travaux HORS maîtrise de l'énergie, en général couverture ou étanchéité de la toiture**

■ Pas d'effet temporalité

Les travaux de HORS maîtrise de l'énergie



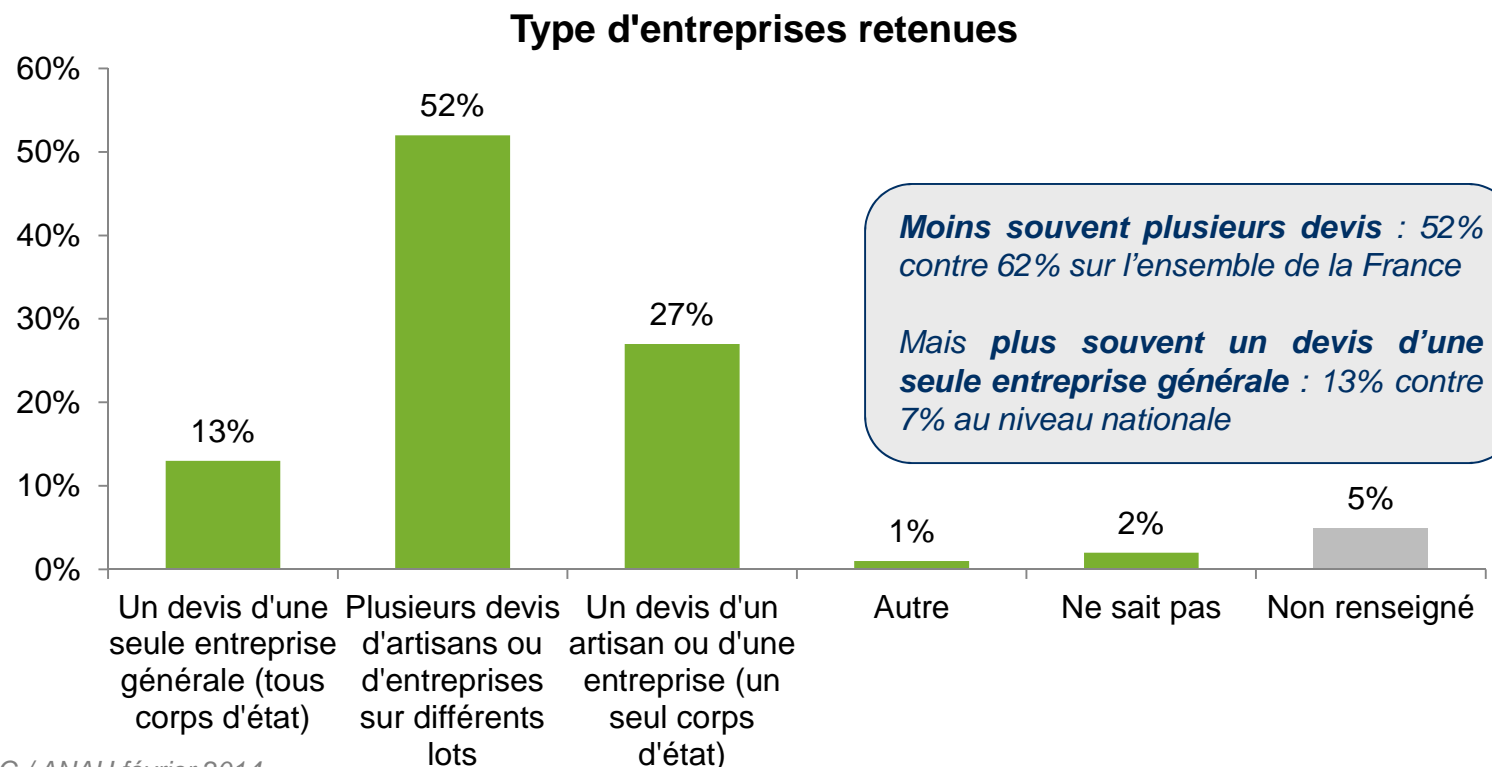
Plus souvent
 - **couverture et étanchéité de la toiture en Nord Pas de Calais : 22% contre 13% au niveau national**
 - **les menuiseries : 10% contre 4%**

Source : CREDOC / ANAH février 2014
 Champs : 114 dossiers renseignés dans l'enquête instructeur



■ Plusieurs devis pour la moitié des ménages

- Plus souvent plusieurs devis pour la réalisation de travaux en bouquet énergie et autres travaux (65%)
- Un seul devis d'un artisan ou d'une entreprise pour la réalisation de travaux simple énergie (77%)
- 97% des entreprises qui réalisent les travaux sont localisées dans la région



Source : CREDOC / ANAH février 2014

Champs : 114 dossiers renseignés dans l'enquête instructeur

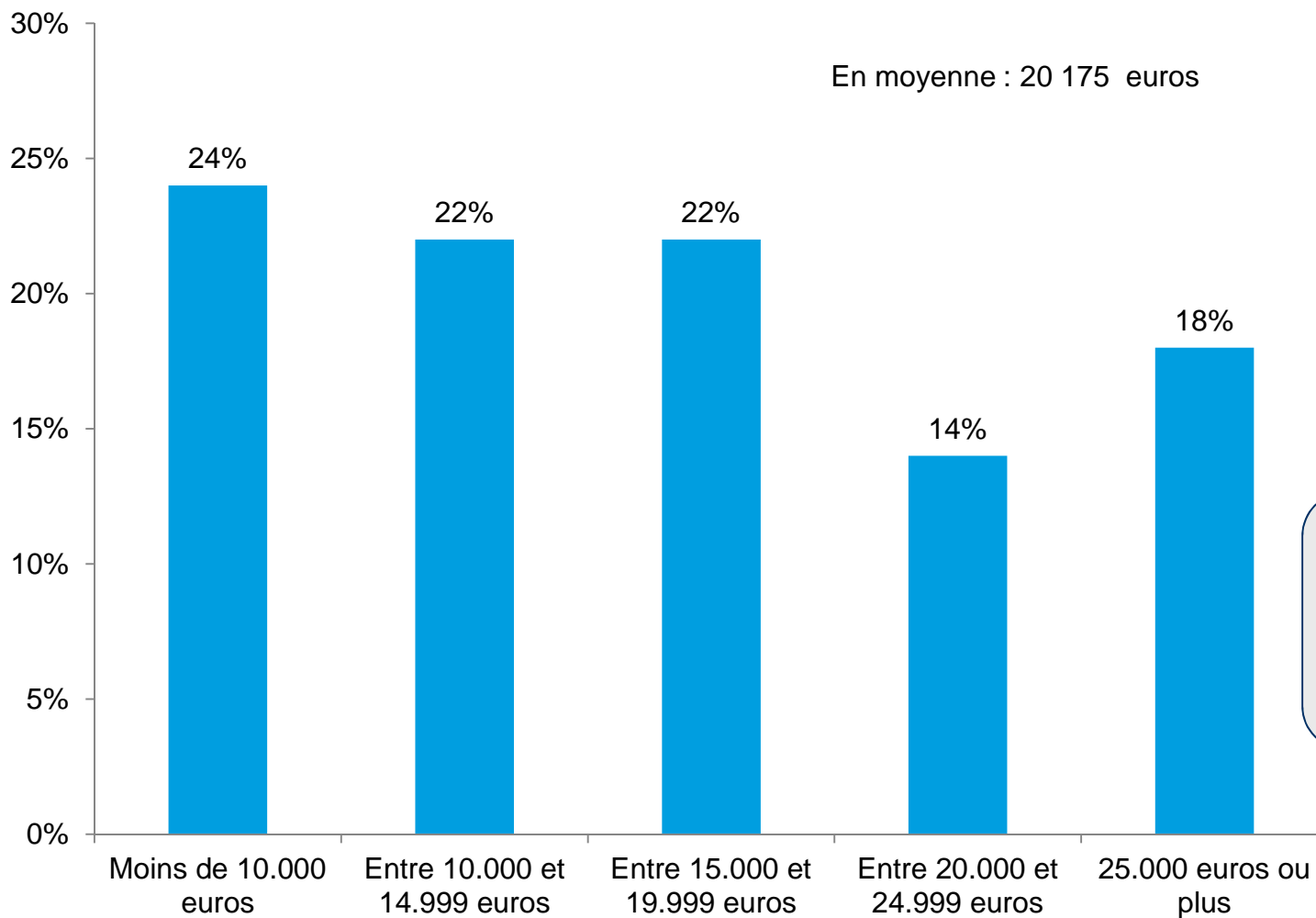


4.2 – Les ingénieries financières dans le programme « Habiter Mieux »



■ **Distribution plutôt équilibrée des montants : les deux tiers moins de 20 000€.**

Montant global des travaux



- En 2012 : Montant moyen de 22903€
- Bouquet énergie et autres travaux : 29230€

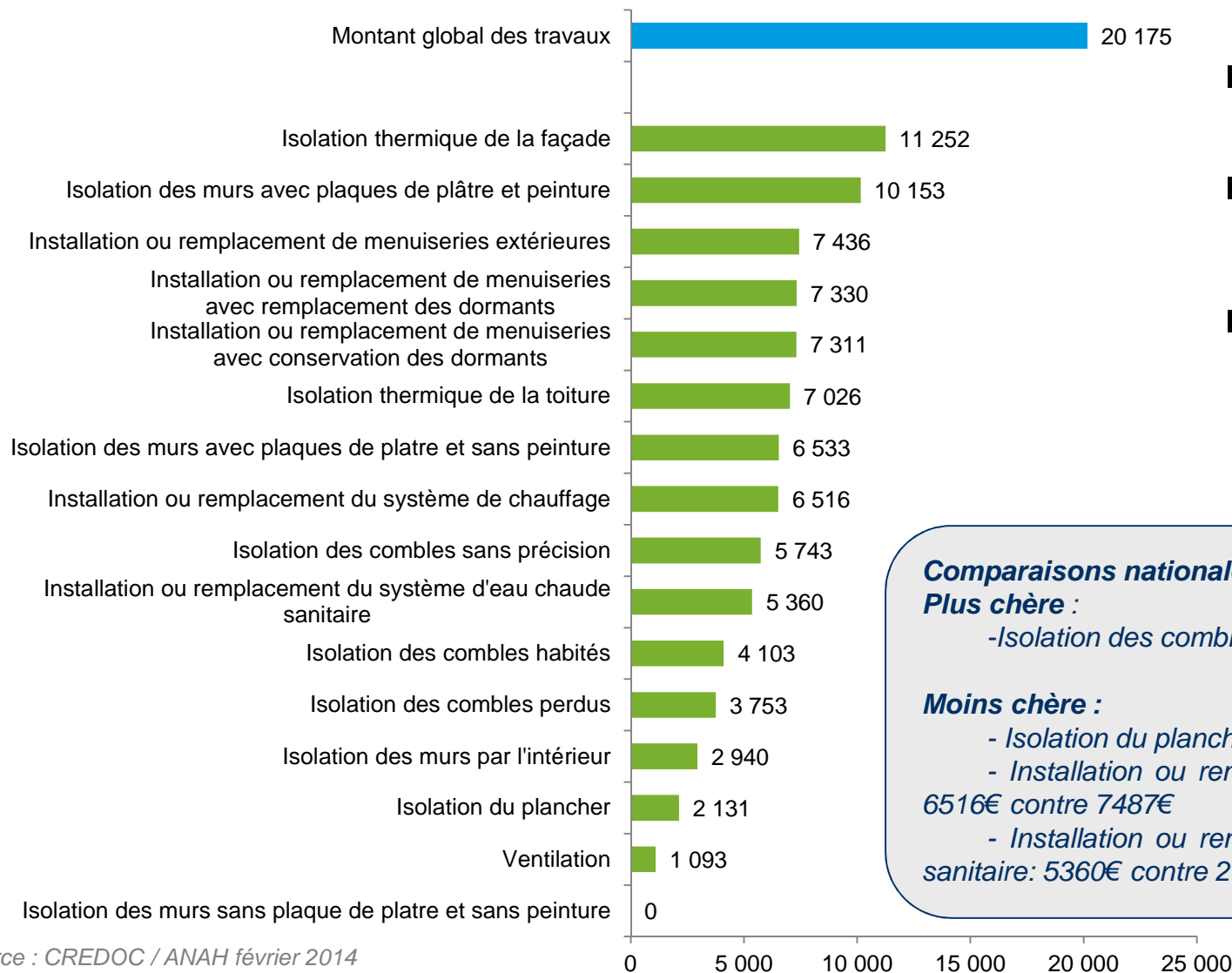
Pas de différence significative entre les résultats régionaux et nationaux pour la répartition des montants des travaux et pour le montant moyen : 20 175€ pour le Nord Pas de Calais et 18 600€ au niveau national.

Source : CREDOC / ANAH février 2014

Champs : 114 dossiers renseignés dans l'enquête instructeur



Les travaux de maîtrise de l'énergie Montant moyen des travaux pour les ménages concernés (en euros)



Montants varient beaucoup selon le type de travaux

- Montant moyen le plus élevé : isolation thermique de la façade.
- Le plus faible : ventilation

■ Les effectifs concernés par chacun des travaux étant faibles, les effets de temporalité ou type de travaux ne sont pas significatifs.

Comparaisons nationales :

Plus chère :

- Isolation des combles perdus : 3753€ contre 3111€

Moins chère :

- Isolation du plancher: 2131€ contre 3480€

- Installation ou remplacement du système de chauffage: 6516€ contre 7487€

6516€ contre 7487€

- Installation ou remplacement du système d'eau chaude

sanitaire: 5360€ contre 2981€

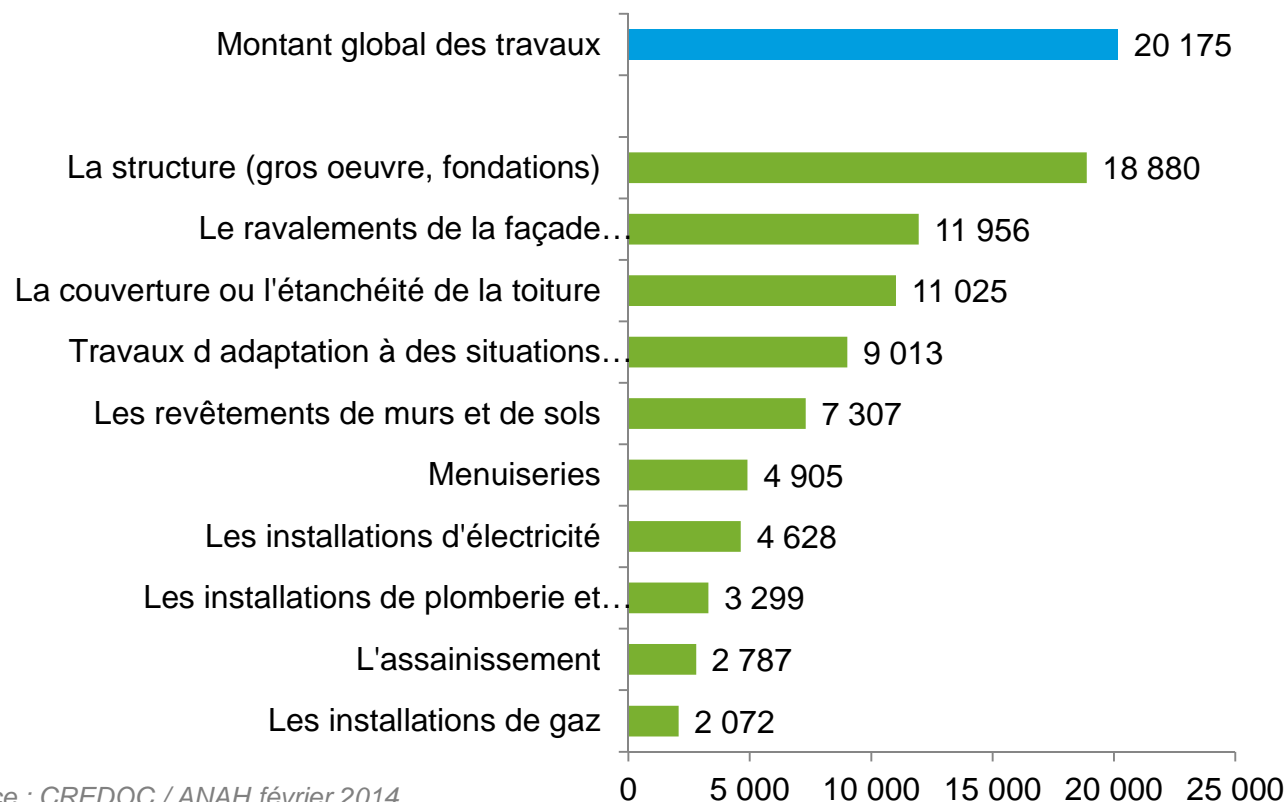


■ Montants varient beaucoup selon le type de travaux

- Montant moyen le plus élevé : la structure.
- Le plus faible : les installations de gaz ou l'assainissement

- Les effectifs concernés par chacun des travaux étant faibles, les effets de temporalité ou type de travaux ne sont pas significatifs.

Les travaux de HORS maîtrise de l'énergie
Montant moyen des travaux (en euros)



Pas de différence significative entre les résultats régionaux et nationaux concernant les montants moyens des travaux hors énergie

Source : CREDOC / ANAH février 2014

Champs : 114 dossiers renseignés dans l'enquête instructeur



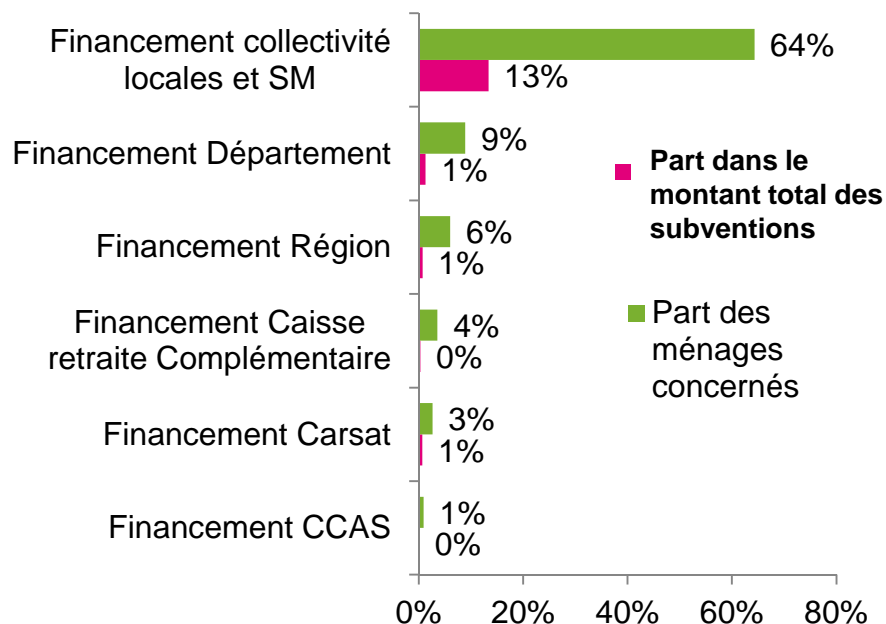
- En dehors de l'ANAH et de l'ASE, surtout des subventions de collectivités locales : 2/3 des ménages et représentent 13% du montant total des subventions
- 72% des dossiers ont un financement complémentaire à l'ANAH et à l'ASE (56% ont 1 financeur complémentaire et 16% ont 2 financeurs complémentaires ou plus)

Part des ménages ayant reçu un financement des collectivités locales et montant moyen de la subventions importants par rapport aux observations nationales : 64% contre 55% et 2153€ contre 1353€

Part des ménages ayant reçu un financement de la région et des départements plus faibles par rapport aux observations nationales : resp. 6% et 9% contre 21% et 49%.

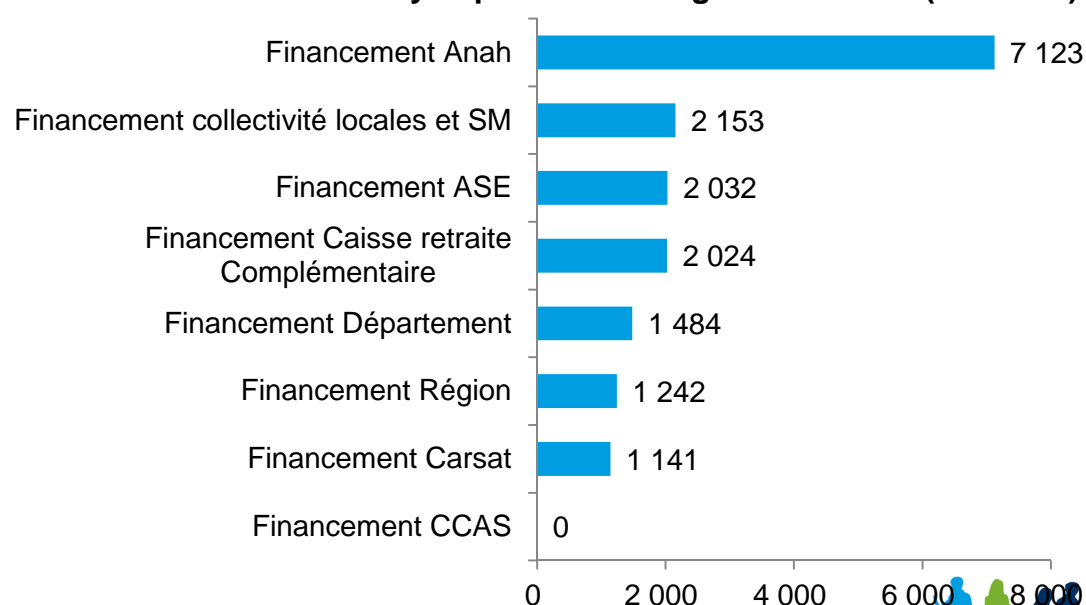
Montant moyen financement Ase plus faible qu'au niveau national : 2032€ contre 2287€.

Les co-financeurs



Les co-financeurs

Montant moyen pour les ménages concernés (en euros)



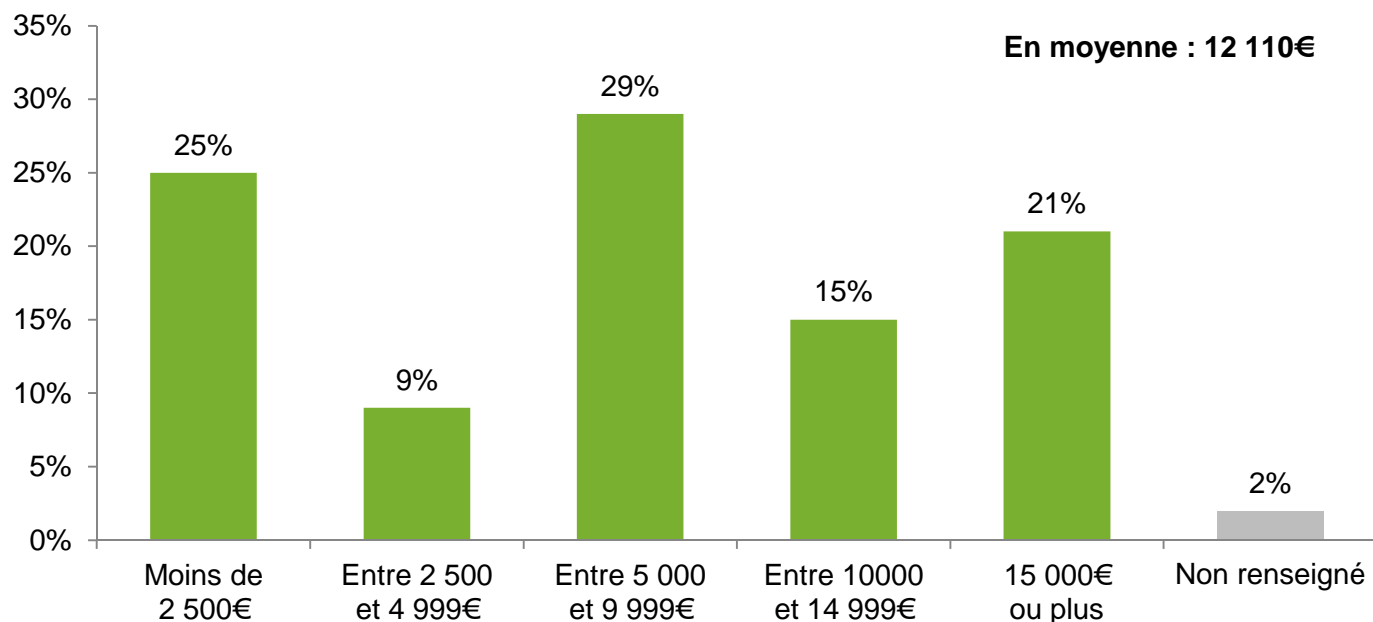
Source : CREDOC / ANAH février 2014

Champs : 114 dossiers renseignés dans l'enquête instructeur

■ Plus de 10 000€ dans plus d'un tiers des cas

- Le reste à charge est plus faible pour des travaux simple énergie : 3 539€
- Plus important pour les bouquets énergie avec autres travaux : 18 072€

Le montant du reste à charge



Le montant moyen du reste à charge est plus important dans le Nord Pas de Calais que sur l'ensemble du territoire : 12 110€ contre 10 041€ sur l'ensemble.

Les ménages du Nord Pas de Calais ont plus souvent un reste à charge supérieur à 5000€ : 65% contre 54%

Source : CREDOC / ANAH février 2014

Champs : 114 dossiers renseignés dans l'enquête instructeur

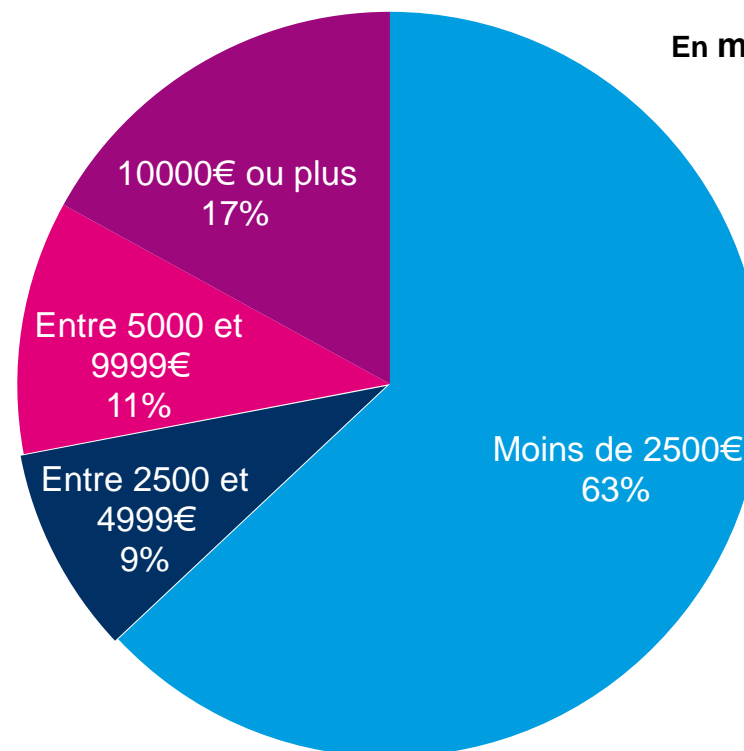


■ Près des deux tiers : moins de 2500€.

- Pas d'effet temporalité ou type de travaux

Montant de l'apport personnel

En moyenne : 4 086€



Les ménages de la région ont plus souvent un apport personnel inférieur à 2500€ : 63% contre 53%.

Le montant moyen de l'apport est alors plus faible que celui observé sur l'ensemble de la France : 4 086 contre 5 085.

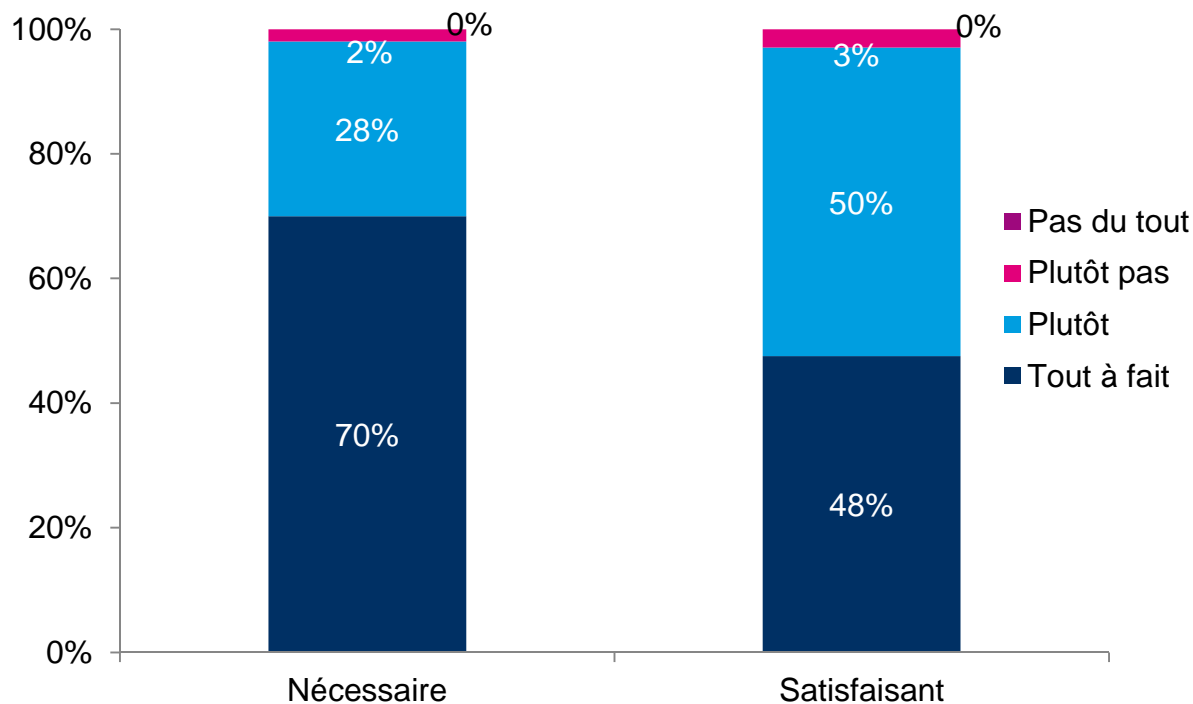


4.3 – L'accompagnement mobilisé sur le projet



■ Un accompagnement technique nécessaire (98% des cas) et satisfaisant (97%)

Nécessité et satisfaction de l'accompagnement technique



Pas de différence significative entre les résultats régionaux et nationaux pour la nécessité et la satisfaction de l'accompagnement technique.

Source : CREDOC / ANAH février 2014
 Champs : 99 et 97 dossiers renseignés dans l'enquête instructeur

